



---

**Année 2023-2024**  
**Livret de l'étudiant**  
**En M2 LHPST**  
**“Logique, Histoire & Philosophie**  
**des Sciences et des Technologies”**

**Parcours du master mention Philosophie**  
**porté par la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3**

**Co-accrédité par :**

- **l'Université Jean Moulin Lyon 3**
- **l'Université Claude Bernard Lyon 1**
- **l'École Normale Supérieure de Lyon**
- **l'Université de Lyon**

**Sous convention avec :**

- **l'École Centrale de Lyon**

**Version 2 (du 19/07/2023) : modification date réunion pré-rentree**

**Attention** : *une version actualisée de ce document pourra être mise en ligne ultérieurement (par ailleurs, une version actualisée de tel ou tel descriptif individuel de cours peut avoir été mise en ligne sur le site web de la faculté de philosophie de Lyon 3 – pages dédiées aux formations de masters – ou celui de l'ENS de Lyon).*



## Table des matières

<b>CONTACTS.....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION .....</b>	<b>4</b>
<b>STRUCTURE DU DIPLÔME (“MAQUETTE”) .....</b>	<b>5</b>
Semestre d’automne (S3) .....	5
Semestre de printemps (S4).....	6
<b>LES ENSEIGNANTS DU M2 LHPST (2023-2024) .....</b>	<b>7</b>
<b>CONDITIONS D’ADMISSION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE .....</b>	<b>9</b>
<b>POUR LES ÉTUDIANT.E.S ADMIS.ES (OU EN PASSE DE L’ÊTRE): COMMUNICATION DES COORDONNÉES ET CONFIRMATION .....</b>	<b>10</b>
<b>PRÉ-RENTRÉE 2023-2024.....</b>	<b>11</b>
<b>RENTRÉE 2023-2024 .....</b>	<b>11</b>
<b>PRÉSENTATION DES COURS (2023-2024) .....</b>	<b>12</b>
Semestre d’automne (S3).....	12
Semestre de printemps (S4).....	22
<b>M2 LHPST : EMPLOI DU TEMPS (2023-2024) .....</b>	<b>25</b>
Semestre d’automne (S3).....	25
Semestre de printemps (S4).....	25
<b>LOCALISATION DES SALLES DE COURS DU M2 LHPST.....</b>	<b>26</b>
<b>OBSERVATIONS SUR LES UE ET MODULES &amp; SUR CERTAINES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D’ÉVALUATION .....</b>	<b>27</b>
Sur les UE “Enseignements Fondamentaux” (UE1-S3 et UE1-S4) .....	27
Sur les UE “Champs disciplinaires” à options (UE2-S3 et UE2-S4) .....	27
Sur les UE “Recherche-Professionnalisation” (UE3-S3 et UE3-S4) .....	31
Sur l’UE “Langues” (UE4-S4).....	34
<b>À PROPOS DES STAGES.....</b>	<b>35</b>
<b>MÉMOIRE : NORMES RÉDACTIONNELLES ET SOUTENANCE.....</b>	<b>37</b>
<b>OUTILS NUMÉRIQUES .....</b>	<b>39</b>
<b>RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS.....</b>	<b>40</b>
<b>QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE PARCOURS LHPST .....</b>	<b>42</b>

## CONTACTS

### LYON 3

#### Enseignant responsable à Lyon 3 du M2 LHPST

**Jean-Baptiste JOINET** (PR, Lyon 3)  
 jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr  
 Réception sur rendez-vous

#### Secrétariat du master (Lyon 3)

**Sandrine BAROU**  
 téléphone : 04 78 78 72 61  
 sandrine.barou@univ-lyon3.fr

**Sylvie DEBAYLE-REVOL**  
 téléphone : 04 78 78 70 42  
 sylvie.debayle@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :  
 Mardi 9h30-12h30, Mercredi 13h30-15h30, Jeudi 9h30-12h30, Vendredi 9h30-11h30

#### Référents du M2 LHPST dans les autres établissements partenaires

### LYON 1

#### Enseignants référents du master pour Lyon 1

Au premier semestre :  
**Olivier PERRU** (PR, Lyon 1)  
 olivier.perru@univ-lyon1.fr

Au second semestre :  
**Hugues CHABOT** (MCF, Lyon 1)  
 hugues.chabot@univ-lyon1.fr

### ENS DE LYON

#### Secrétariat des Sciences Humaines de l'ENS de Lyon

téléphone : 04 37 37 61 69  
 etudes\_departements\_lash@ens-lyon.fr

#### Enseignants référents du M2 LHPST pour l'ENS Lyon

**Jean-Michel ROY** (PR, ENS de Lyon)  
 jean-michel.roy@ens-lyon.fr  
**Sara FRANCESCHELLI** (MCF, ENS de Lyon)  
 sara.franceschelli@ens-lyon.fr

### ECOLE CENTRALE DE LYON

#### Enseignant référent du master pour l'École Centrale de Lyon

**Romain SAUZET** (ECL)  
 romain.sauzet@ec-lyon.fr

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation interdisciplinaire, le master LHPST peut, selon les cas, être intégré en 1ère année (M1) ou encore (sous la condition d'être déjà titulaire d'un M1) directement en 2ème année (M2). Les informations présentes dans ce Livret concernent principalement l'année M2 (pour le M1, consulter les pages du M1 mention Philosophie, sur le site web de la Faculté de Philosophie de Lyon 3).

En tant que formation sur deux années (M1 et M2), le Master LHPST s'adresse centralement :

- à des étudiants issus d'une licence mention Philosophie (ou éventuellement d'autres mentions du Domaine « Sciences humaines et sociales »), idéalement disposant d'une culture scientifique complémentaire (réorientation après un parcours initial en Sciences) ou initiale (Baccalauréat scientifique);
- mais aussi à des étudiants titulaires d'une licence autre qu'une licence de Philosophie, souhaitant compléter (éventuellement dans le cadre d'un projet de réorientation) leur formation et leur culture par les approches conceptuelles qu'apportent la philosophie, l'épistémologie, les sciences humaines, sociales et historiques, sur les sciences et les technologies.

Le master vise à donner une formation généraliste en histoire et philosophie des sciences et des technologies (incluant l'épistémologie historique, la réflexion méthodologique et logique sur la démarche et la méthodologie scientifique et l'histoire scientifique et technique, les études sociales sur les sciences et les technologies) et une formation autour de l'histoire et la philosophie de disciplines scientifiques et technologies particulières (biologie, médecine, physique, logique, mathématiques, informatique, sciences sociales, linguistique, sciences de la cognition, ...). Si l'année M2 est exclusivement centrée sur ces thématiques, l'année M1 est plus "généraliste", en philosophie.

**En première année (M1)**, l'objectif de la formation est d'apporter un socle de connaissances en philosophie (ce qui, pour les étudiant-e-s titulaires d'une licence de philosophie la rend compatible avec l'objectif parallèle de préparer un CAPES en philosophie), même si l'offre de cours optionnelle (Philosophie des sciences au S2 ; Logique au S1 et au S2 ; Philosophie et sciences sociales au S2 ; choix du thème du mémoire de recherche de M1 ; thématiques privilégiées dans le module de suivi de séminaires et colloques ; choix d'un Enseignement transversal ou d'un séminaire dans un autre master au S1), comme certains cours obligatoires (Philosophie des sciences au S1) permettent de dessiner un parcours qui anticipe la spécialisation nette de l'année suivante autour des thématiques du champ LHPST qui donne son nom au parcours.

**En seconde année (M2)** (qui est souvent intégrée directement, notamment par les étudiants d'origine scientifique - voir plus loin), la spécialisation en LHPST devient massive. Un jeu d'options laisse la possibilité de privilégier certaines disciplines scientifiques (dans la limite de l'offre disponible l'année concernée). La plupart des cours sont concentrés au semestre d'automne (S3), de façon que le dernier semestre (S4), qui comprend néanmoins quelques enseignements, soit davantage consacré à l'initiation aux métiers de la recherche via la préparation du *mémoire*, sa présentation publique avant soutenance, puis sa soutenance; et via la fréquentation d'événements (séminaires, colloques) et de structures de recherche (stage de 12h minimum). NB: pour les élèves de l'Ecole Centrale de Lyon en double parcours, un allègement du cursus est prévue (cf. la section dédiée).

Au terme de la formation, les étudiants peuvent tenter de s'engager dans une thèse de doctorat dans l'un des domaines évoqués plus haut. *Les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le champ thématique du master (section 72 du Conseil National des Universités : « Epistémologie et Histoire des sciences ») constituent donc le débouché principal visé par la formation.* La formation acquise dans ce master permet toutefois d'envisager une orientation professionnelle vers d'autres carrières (le cas échéant après une formation complémentaire) par exemple dans le champ de l'expertise autour de la politique des sciences, l'éthique scientifique, la médiation scientifique, l'édition autour des sciences et technologies, le journalisme scientifique... Pour les titulaires d'un M1 de sciences, le M2 LHPST est aussi parfois visé en tant qu'année de césure, permettant une ouverture réflexive sur les pratiques du scientifique ou de l'ingénieur...

# STRUCTURE DU DIPLÔME (“MAQUETTE”)

## Semestre d’automne (S3)

2023-2024 PARCOURS LHPST  SEMESTRE 3	Type & nombre		ECTS	Modalités de contrôle
	d'heures			
	CM	TD		
<b>S3-UE1 Fondamentale (3 cours obligatoires + 1 réservé aux débutants en philosophie et obligatoire pour eux)</b>				
Module introductif. Mise à niveau en Philosophie: débutants seulement	16		0	Feuille de présence
Histoire des sciences	24		5	TE
Histoire & Philosophie des technologies	18		4	CC
Philosophie des sciences	24		5	TO
<b>S3-UE2 Champs disciplinaires (3 cours à choisir parmi les suivants – précisions dans la “Présentation des cours du S3”)</b>				
Cours 1. Histoire & Philosophie des sciences formelles	20		5	CC
Cours 2. Histoire & Philosophie des sciences physiques et de la matière	20		5	CC
Cours 3. Un cours au choix à l’ENS de Lyon parmi ceux fléchés LHPST (cf. plus loin)	21		5	Voir site web de l’ENS de Lyon
Cours 4. Histoire & Philosophie de la médecine	24		5	TE
<b>S3-UE3 Recherche-Professionnalisation- (2 éléments obligatoires)</b>				
Rapport d’étape en vue du suivi du mémoire			1	Cf. section “Modalités d’évaluation”
Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques (12h/an minimum, donc approximativement 6h/semestre)			0 (report au S4)	Attestation de présence

### Légende :

CM ..... Cours Magistral

TD ..... Travaux Dirigés

UE ..... Unité d’Enseignement (une même UE regroupe généralement plusieurs éléments/cours/modules)

ECTS ..... European Credits Transfer System (il s’agit des « Crédits européens » attribués à un cours ou à un regroupement de cours – un semestre comprend 30 ECTS)

CC ..... Contrôle Continu – la déclinaison de la forme du contrôle continu est décidée et précisée par l’enseignant(e)

TE ..... Examen Terminal Ecrit (sur table, durée 4h sauf exception, durant les sessions d’examen)

TO ..... Examen Terminal Oral (épreuves orales après la fin des cours, durant les sessions d’examen)

# STRUCTURE DU DIPLÔME (MAQUETTE)

## Semestre de printemps (S4)

2023-2024 PARCOURS LHPST  SEMESTRE 4	Type & nombre		ECTS	Modalités de contrôle
	d'heures			
	CM	TD		
<b>S4-UE1 Enseignements Fondamentale (2 cours obligatoires)</b>				
Débats et controverses : Histoire & Philosophie des Sciences		18	2	CC
Débats et controverses : savoirs et rationalité	24		3	TO
<b>S4-UE2 Champs disciplinaires (2 cours à choisir parmi les suivants – précisions dans la "Présentation des cours du S3")</b>				
Cours 1 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière A (voir plus loin)	18		3	CC
Cours 2 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière B (à choisir parmi l'offre fléchée LHPST de l'ENS Lyon)	21		3	Voir site web de l'ENS de Lyon
Cours 3 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière C (à choisir parmi l'offre fléchée LHPST de l'ENS Lyon)	21		3	Voir site web de l'ENS de Lyon
<b>S4-UE3 : Professionnalisation Recherche (5 éléments obligatoires)</b>				
Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire		12	1	Attestation de présentation des recherches
Mémoire de recherche			10	Soutenance
Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques (6h)			2	Attestation de présence
Stage (12h minimum)			2	Attestation de stage (pas de rapport)
PPP			1	Attestation de présence
<b>S4-UE4 : Langues vivantes (1 cours à choisir parmi les suivants)</b>				
Anglais langue vivante de spécialité (anglais philosophique)		18	3	
Autre langues vivantes envisageables (allemand, italien ou arabe – voir avec le responsable du diplôme)			3	

### Légende :

CM ..... Cours Magistral

TD ..... Travaux Dirigés

UE ..... Unité d'Enseignement (une même UE regroupe généralement plusieurs éléments/cours/modules)

ECTS ..... European Credits Transfer System (il s'agit des « Crédits européens » attribués à un cours ou à un regroupement de cours – un semestre comprend 30 ECTS)

CC ..... Contrôle Continu

ETE ..... Examen Terminal Ecrit (sur table, durée 4h, durant les sessions d'examen)

ETO ..... Examen Terminal Oral (oraux organisés durant la session des examens)

PPP ..... Projet Professionnel Personnalisé (module d'information et de formation sur la professionnalisation)

## LES ENSEIGNANTS DU M2 LHPST (2023-2024)

### Enseignant.e.s responsables de modules ou assurant des cours complets en 2023-2024

ENSEIGNANT	SPÉCIALITÉS
<b>Hugues CHABOT (MCF), Lyon 1</b> Hugues.chabot@univ-lyon1.fr	Hist. & philo. de la physique (en congés pour recherche au S1 2023-2024, H. Chabot n'assurera pas le cours dédié, mais pourra diriger des mémoires)
<b>Mikaël COZIC (PR), Lyon 3</b> mikael.cozic@gmail.com	Philosophie des sciences économiques. Épistémologie formelle. Décision, rationalité. Degrés de croyances, bayésianisme, révision des croyances.
<b>Lucie DALIBERT (MCF), Lyon 1</b> lucie.dalibert@univ-lyon1.fr	Corps et Technologie. Post-Humanisme. Philosophie des techniques. Sciences et société.
<b>Sara FRANCESCHELLI (MCF), ENS Lyon</b> sara.franceschelli@ens-lyon.fr	Philosophie des interfaces sciences physiques / sciences du vivant. Épistémologie de la modélisation
<b>Sébastien GAUTHIER (MCF), Lyon 1</b> gauthier@math.univ-lyon1.fr	Histoire et Philosophie des mathématiques
<b>Claude GAUTIER (PR), ENS-Lyon</b> claud.gautier@ens-lyon.fr	Philosophie et épistémologie des sciences sociales. Epistémologie féministe (études sociales sur les sciences).
<b>Elodie GIROUX (MCF), Lyon 3</b> elodie.giroux@univ-lyon3.fr	Philosophie et histoire des sciences médicales, biologiques, statistiques. Questions contemporaines: risques et environnement
<b>Jean-Baptiste JOINET (PR), Lyon 3</b> jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr	Logique. Philosophie et histoire de la logique. Philosophie de l'informatique. Philosophie des mathématiques
<b>Sacha LOEVE (MCF), Lyon 3</b> sacha.loeve@univ-lyon3.fr	Histoire et philosophie des technologies. Histoire et philosophie des sciences de la matière (chimie)
<b>Claire POINSOT (PRAG), Lyon 3</b> claire.poinsot@univ-lyon3.fr	Anglais de spécialité (Faculté des langues)
<b>Olivier PERRU (PR), Lyon 1</b> olivier.perru@univ-lyon1.fr	Épistémologie générale Histoire et Philosophie des sciences de la vie
<b>Jean-Michel ROY (PR), ENS Lyon</b> jean-michel.roy@ens-lyon.fr	Philosophie des sciences de la cognition. Philosophie de l'esprit. Philosophie de la logique et du langage

#### LEXIQUE :

PR (titulaire) : Professeur-e des Universités (recruté-e après une HDR) ; habilité-e à diriger des thèses de doctorat.

PH (titulaire) : Praticien hospitalier

HDR : habilitation à diriger les recherches en vue d'un doctorat. Tous les PR sont HDR.

MCF (titulaire) : Maître-esse de Conférences (recruté-e après une thèse de doctorat)

PRAG (titulaire) : Professeur Agrégé

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Contractuel-le (pour un an) en fin de thèse ou en post-doctorat.

Moniteur-trice : Contractuel-le, généralement en cours de thèse.

Chargé-e de cours (CdC) : Enseignant-e extérieur-e chargé-e de vacations à la Faculté de philosophie.

### Autres intervenants ponctuels (ou potentiels, selon les années)

<b>Baptiste BAYLAC-PAOULY (MCF) Lyon 1</b> baptiste.baylac-paouly@univ-lyon1.fr	Histoire et philosophie des sciences médicales et de l'épidémiologie
<b>Virgile BESSON (docteur Hist. des sciences)</b> virgile.besson@gmail.com	Docteur en Histoire de la physique (thèse sur l'histoire des controverses autour de l'interprétation de la mécanique quantique)
<b>Rémy BOUSSAGEON (docteur en philosophie, PU, Lyon 1)</b>	Epistémologie de la médecine généraliste
<b>Marie DARRASON (pneumologue et docteur en philosophie)</b> marie.darrason@gmail.com	Epistémologie de la médecine. Causalité en médecine. Pneumologie.

<b>Caroline DEMILY (PU-PH), Lyon 1</b>	Pratique hospitalière en psychiatrie et addictologie,
<b>Patrick EDERY (PR), Lyon 1</b> patrick.edery@chu-lyon.fr	Génétique médicale
<b>Olivier FAURE (Historien), Lyon 3</b>	Santé et médecine au XIXe siècle. Approches de l'histoire sociale et culturelle
<b>Juliette FERRY-DANINI (Post. Doc, Univ. de Paris)</b>	Philosophie de la médecine. Ethique médicale.
<b>Pierre FOURNERET (PR), Lyon 1</b> pierre.fourneret@chu-lyon.fr	Pédopsychiatrie. Développement neurocognitif
<b>Stéphane FRIOUX (MCF), Lyon 2</b> Stephane.Frioux@univ-lyon2.fr	Maladies contagieuses et santé publique de la fin du XVIIIe siècle à la seconde guerre mondiale. Histoire urbaine et environnementale.
<b>Yannis GANSEL (CdC), Lyon 1</b> yannis.gansel@orange.fr	Praticien hospitalier. Docteur en anthropologie de la santé
<b>Christophe GAULD (Psychiatre, doctorant en philosophie)</b>	Philosophie de la psychiatrie
<b>Gweltaz GUYOMARC'H (MCF), Lyon 3</b> gweltaz.guyomarch@univ-lyon3.fr	Philosophie antique. Savoirs et théorie de la connaissance dans l'antiquité
<b>Pierre JEANDILLOU (ATER), Lyon 3</b> pierre.jeandillou@gmail.com	Philosophie générale des sciences. Histoire et Philosophie de la physique et de l'astronomie l'âge classique.
<b>Nicolas LECHOPIER (MCF), Lyon 1</b> nicolas.lechopier@univ-lyon1.fr	Épistémologie et éthique de la médecine
<b>Pascal MAIRE (PR), Lyon 1</b> pascal.maire@chu-lyon.fr	Histoire et épistémologie de la pharmacie
<b>Danièle VIAL (PRAG), Lyon 1</b> daniele.vial@univ-lyon1.fr	Sciences de la vie et de la terre
<b>Mathias WINTER (doctorant) ENS Lyon</b> mathias.winter@univ-lyon3.fr	Anthropologie et épistémologie de la psychiatrie et de la santé

## CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE\*

### Modalités de candidature et conditions d'admission en Master 1ère année (M1) :

- **Pour le M1, les candidatures d'étudiants européens (ou non européens résidant en France avec un titre de séjour "étudiant" français)** sont à déposer sur la **plateforme nationale MonMaster** (au printemps, la période exacte étant indiquée sur la plateforme). Pour qu'une candidature soit recevable, le/la candidat/e doit être titulaire d'une Licence ou d'un diplôme équivalent (a priori, Licence *mention Philosophie*, ou encore, exceptionnellement, compte tenu de la spécificité interdisciplinaire de ce parcours centré sur les sciences et les technologies, Licences relevant d'autres *mentions*, qu'elles relèvent du *Domaine "Sciences humaines et sociales"* ou du *Domaine "Sciences, Technologie, Santé"*). Les candidatures sont examinées par la Commission d'admission du M1 mention de Philosophie. Il est à noter que celle-ci tend à privilégier l'admission en M1 des candidats titulaires d'un L3 de philosophie, de sorte que l'admission des titulaires d'un L3 hors philosophie est rarement acceptée (dans ce contexte, il peut être judicieux, en fonction du projet d'études envisagé, de postuler en parallèle pour une admission en L2 ou en L3 de philosophie ou éventuellement, pour celles et ceux qui sont titulaires d'un M1, pour une admission en M2 LHPST – voir plus bas; les candidatures pour une admission en L2, L3 et M2 se font, non pas via la plateforme MonMaster, mais via la plateforme e-candidats de l'Université Lyon 3). Pour cette raison, il peut même être sage de déposer parallèlement via e-Candidats des dossiers de candidature à la fois pour le L2, le L3 et le M2 (en sus de la candidature pour le M1 via MonMaster). Pour toute candidature en L2, L3, M1 et M2, il est conseillé d'adresser en amont (par mail) une version même intermédiaire de votre dossier au responsable du M2 LHPST en précisant brièvement votre situation (merci d'indiquer un numéro de téléphone).
- **Pour le M1, les candidats étrangers non européens ne résidant pas en France avec un titre de séjour "étudiant" doivent déposer leur candidature via la plateforme "Etudes en France" gérée par Campus-France.** Les étudiants intéressés sont invités à consulter les pages dédiées du site web de Campus-France ou du Consulat de France de leur pays de résidence.

### Admission en Master 2ème année (M2) :

- **Pour les étudiants titulaires d'un M1 mention Philosophie ou mention Histoire de la philosophie délivré par l'université Jean Moulin Lyon 3** il n'y a pas de procédure de candidature dématérialisée : un formulaire (classement des vœux pour le choix d'un parcours de M2), à retirer au secrétariat des masters de la Faculté de Philosophie (et qui est probablement disponible en ligne), doit être rempli et adressé par mail au responsable du M2 LHPST (n'hésitez pas à donner un numéro de téléphone). Si l'étudiant.e est accepté.e dans le parcours LHPST, le formulaire signé sera renvoyé directement au secrétariat par le responsable du parcours LHPST (avec copie à l'étudiant.e).
- **Pour les candidats titulaires d'un M1 mention Philosophie ou mention Histoire de la philosophie délivré par un autre établissement que l'université Lyon 3 ou encore d'un M1 relevant d'une autre mention (typiquement mentions relevant du Domaine "Sciences, Technologie, Santé" ou "Sciences sociales")**, les candidatures se font exclusivement en ligne sur la plateforme dédiée: <https://ecandidat.univ-lyon3.fr>, vers mai-juin, la période exacte étant indiquée sur la plateforme (il est **très important** d'ouvrir un dossier de candidature avant la date limite, même si le dossier est incomplet – merci d'indiquer dans le dossier une adresse mail et/ou un numéro de téléphone).
- **les candidats étrangers non européens ne résidant pas en France avec un titre de séjour "étudiant" doivent déposer leur candidature via la plateforme "Etudes en France" gérée par Campus-France.** Les étudiants intéressés sont invités à consulter les pages dédiées du site web de Campus-France ou du Consulat de France de leur pays de résidence.

---

\* Les conditions d'admission décrites ci-dessus concernent l'inscription au titre de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Pour l'inscription des étudiant.e.s normalien.ne.s, voir les conditions d'admission propres à l'ENS de Lyon en consultant le secrétariat du Département de Philosophie de l'ENS de Lyon (cf. la page « Contacts » du présent document).

**Nota Bene (candidatures multiples)** Les étudiants titulaires d'un M1 mais pas d'un M1 de philosophie, qui préféreraient commencer le cursus en M1 sont invités : a/ à déposer en ligne deux dossiers de candidature, l'un pour le M1 (via la plateforme nationale MonMaster), l'autre pour le M2 (via la plateforme e-Candidats). Paradoxalement, les étudiants dont la candidature aura été refusée pour le M1, verront malgré tout leur candidature examinée par la commission du M2 (qui pourra éventuellement accepter la candidature pour le M2), b/ à en informer par email (en indiquant de préférence un numéro de téléphone dans le corps du message) l'enseignant responsable du M2 LHPST ([jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr](mailto:jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr)), et ce, idéalement, quelques jours avant d'avoir déposé les dossiers de candidatures (sur MonMaster, pour le M1; sur e-Candidats, pour le M2), de sorte à pouvoir être contacté par le responsable du parcours pour un bref échange.

**IMPORTANT :**

- la date limite indiquée sur la plateforme e-candidats dédiée aux admissions en M2 est celle au delà de laquelle *la création* d'un dossier de candidature à l'admission sera impossible. Si votre dossier de candidature a été créé, il vous sera toutefois possible de le modifier et de le compléter ultérieurement, même après cette date limite (dans des limites fixées par l'administration). **Il est donc très important de créer votre dossier dans les temps, même s'il est incomplet ou si vous hésitez.** La période d'ouverture de la plateforme est généralement de quelques semaines autour de mai-juin (dans le cas où votre décision de vous porter candidat est prise hors délai, adressez un mail à [jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr](mailto:jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr) : certaines années, une réouverture tardive de la plateforme pour une courte durée (vers la fin août) a pu avoir lieu (mais il n'y a aucune garantie en ce sens).
- en cas de réponse positive à leur candidature à l'admission en M2 (notifiée via la même plateforme), les étudiants devront ensuite procéder à l'**inscription administrative** (qui seule confère le titre d'étudiant inscrit en M2 LHPST), puis à l'**inscription pédagogique** (choix des options etc). Les dates limites pour ces inscriptions sont communiquées par l'administration.

**NB (pour les étudiants de l'ECL) :** une convention particulière précise les conditions d'admission pour les étudiants de l'École Centrale de Lyon. Les candidats élèves ingénieurs centraliens intéressés doivent prendre contact dès que possible avec le/la référent/e à l'ECL ([romain.sauzet@ec-lyon.fr](mailto:romain.sauzet@ec-lyon.fr)) avec copie au responsable du M2 LHPST à Lyon 3 ([jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr](mailto:jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr)). Comme tous les candidats, les centraliens doivent ouvrir une candidature sur *e-Candidats* au printemps, pendant la période d'ouverture de la plateforme (même si le dossier est incomplet voire très incomplet).

## **POUR LES ÉTUDIANT.E.S ADMIS.ES (OU EN PASSE DE L'ÊTRE): COMMUNICATION DES COORDONNÉES ET CONFIRMATION**

Sachant que les adresses mail institutionnelles (@univ-lyon3.fr) des étudiants ne sont créées par Lyon 3 qu'une fois l'inscription administrative réalisée et sachant que les listes de diffusion de l'administration ne sont généralement créées que plusieurs semaines après la rentrée, merci d'envoyer (à partir du 21 août) un mail intitulé "Coordonnées étudiants M2 LHPST" et adressé à Jean-Baptiste Joinet ([jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr](mailto:jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr)) dans lequel vous préciserez vos coordonnées (NOM Prénom, adresse mail, numéro de téléphone).

Merci également de préciser dans ce mail votre situation concernant l'acceptation en M2 LHPST pour 2023-2024 (admis.e en M2 LHPST ou en DU HPST; décision de vous inscrire confirmée ou non; inscription administrative finalisée ou non; procédure d'admission toujours en cours).

**IMPORTANT :** lorsque votre adresse mail institutionnelle de Lyon 3 aura été créée, l'administration s'adressera à vous **uniquement** via cette adresse-là (il est donc recommandé, au long de l'année, de la consulter régulièrement ou de paramétrer votre messagerie de Lyon 3 de façon à renvoyer automatiquement les mails reçus à Lyon 3 vers votre boîte mail usuelle).

## PRÉ-RENTRÉE 2023-2024

- Une **réunion de pré-rentrée du parcours LHPST** (compter une heure environ) aura lieu en ligne, le jeudi 31/08/2023 à 16h (<https://univlyon3.webex.com/meet/jean-baptiste.joinet>).
- Une réunion de **pré-rentrée propre à l'ENS de Lyon** (organisée par les responsables du parcours à l'ENS de Lyon) devrait par ailleurs avoir lieu à l'ENS de Lyon, sans doute le 11/09/2023 (ce jour-là, à 14h, aura en effet lieu l'assemblée générale de pré-rentrée du Département de Sciences humaines/Philosophie, avec ensuite des réunions par parcours de masters). **Voir les pages du département sur le site web de l'ENS de Lyon.**

## RENTRÉE 2023-2024

- **Concernant la date et les lieux de la rentrée :**
  - **Cours du M2 LHPST dispensés à Lyon 3 :**
    - **Ces cours débutent le lundi 4 septembre 2023** (certains cours peuvent avoir été programmés « sur calendrier » et ne pas commencer cette semaine-là – voir l'emploi du temps et notamment l'emploi du temps sur l'intranet ou via l'application Lyon 3, où sont indiqués dates, horaires et salles de cours)
    - **Ces cours sont tous assurés dans la zone très centrale appelée « Site des quais »,** i.e. dans l'un des bâtiments de Lyon 3 situés au bord du Rhône (principalement 15 quai Claude Bernard et rue Chevreul – voir la [section dédiée aux locaux](#))
  - **Cours assurés dans les locaux de l'ENS de Lyon** (il s'agit des cours éligibles au titre des UE optionnelles - voir plus loin la section dédiée):
    - **Ces cours, sauf exception signalée plus bas** (voir, plus loin, l'emploi du temps), **débutent le lundi 18 septembre 2023** (les calendriers universitaires de Lyon 3 et de l'ENS de Lyon étant décalés, les étudiant.e.s concerné.e.s sont invité.e.s à consulter le site web de l'ENS de Lyon : cf. <http://www.ens-lyon.fr/formation/inscription-scolarité/calendrier-de-la-formation>).
    - **Ces cours sont tous dispensés sur le « Site René Descartes » (15 Parvis René Descartes, Lyon).** Pour connaître les salles de cours à l'ENS Lyon (qui peuvent changer d'une semaine à l'autre), il est recommandé de consulter chaque semaine le panneau d'affichage du Département Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.

# PRÉSENTATION DES COURS (2023-2024)

## Semestre d'automne (S3)

**UE 1-S3, module 1/4 : MODULE INTRODUCTIF : Mise à niveau en philosophie – module introductif de rattrapage pour non philosophes (Semestre 3).**

### Intervenants 2023-2024 :

Brenda BOGAERT : La philosophie appliquée et les sciences humaines et sociales

Elodie BOISSARD : Méthodologie philosophique

Isabelle DELPLA : Philosophie morale

Louis DUPLÂTRE : Philosophie politique

Élodie GIROUX : Philosophie des sciences

**Descriptif :** Ce module de rattrapage en philosophie est destiné aux **étudiants n'ayant pas antérieurement validé un M1 mention Philosophie** (ou Histoire de la philosophie) et est **obligatoire pour eux** (et pour eux seulement). Il comprend cinq cours intensifs (Philosophie morale, Philosophie politique, Philosophie des sciences, La philosophie appliquée et les sciences humaines et sociales, Méthodologie philosophique) de deux ou quatre heures chacun, en tout début d'année; selon le calendrier suivant :

### **Année universitaire 2023-24 :**

#### **Vendredi 1er septembre :**

- 8h-12h : philosophie politique (Louis Duplâtre)
- 14h-18h : philosophie morale (Isabelle Delpla)

#### **Vendredi 8 septembre :**

- 8h-12h : philosophie des sciences (Elodie Giroux)
- 14h-16h : la philosophie appliquée et les sciences humaines et sociales (Brenda Bogaert)
- 16h-18h : méthodologie philosophique (Elodie Boissard)

(Les salles seront communiquées ultérieurement, mais seront consultables sur l'Emploi du temps étudiant, consultable sur l'intranet de Lyon 3, une fois l'inscription administrative finalisée).

### **Bibliographie :**

Cette bibliographie est destinée à préparer votre rentrée universitaire. Il est fortement conseillé d'en prendre connaissance et de lire certaines de ces références au cours de l'été.

#### **Autour de la morale et de l'éthique**

Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF, 2004.

Canto-Sperber Monique et Ogien Ruwen, *La philosophie morale*, PUF, "Que sais-je ?", 2004.

Ogien Ruwen, *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, Et autres questions de philosophie morale expérimentale*, Grasset, Le livre de poche, 2011 [une lecture réjouissante ! On pourrait ajouter tous ses livres dans la liste.]

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (début)

Mill, *L'utilitarisme* (1er chapitre)

#### **Autour de la philosophie politique**

Lochak Danièle, *Les droits de l'homme*, Paris, La découverte, 2009.

Arnsperger Christian et Van Parijs Philippe, *Éthique économique et sociale*, Paris, La découverte, 2000.

Girard Charles et Le Goff Alice (dir.), *La démocratie délibérative*, Paris, Hermann, 2010.

Sandel Michael, *Justice*, Paris, Albin Michel, 2016.

#### **Autour de la philosophie des sciences**

Chalmers A., *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, Le Livre de Poche, 1987, [1976] (en priorité chapitres 1 à 6).

Soler L., *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses, 2000.

**Autour de la méthodologie philosophique**

Choulet, Folscheid, Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, PUF.

Tinland Olivier, *Guide de préparation au CAPES et à l'agrégation de philosophe*, Ellipses.

Muglioni, *Repères philosophiques. Comment s'orienter dans la pensée*, Ellipses.

Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Quadrige.

**Modalités d'évaluation** : pas d'épreuve, présence obligatoire pour les étudiants non titulaires d'un M1 de Philosophie (feuille d'émargement à signer)

**UE1-S3, module 2/4 : « HISTOIRE DES SCIENCES » (72250010, 24 h, Semestre 3)**

**Enseignant coordinateur: Olivier PERRU (olivier.perru@univ-lyon1.fr)**

**Enseignants pour 2023-2024 : Olivier Perru, Lucie Dalibert, Danièle Vial**

**Intitulé pour 2023-2024 : Introduction, Révolution scientifique, Sciences du vivant, Science Studies, Illustration scientifique**

**Descriptif (2023-2024)**

Quelles sont les spécificités de l'histoire des sciences ? Quelles sont les questions et les méthodes qui lui sont propres ? Quelles relations à la fois diverses et singulières entretient-elle avec les sciences ? Quels sont les principaux courants historiographiques qui ont structuré le domaine ? Comment situer cette discipline par rapport à la philosophie des sciences et à la sociologie des sciences qui partagent ses objets d'étude ?

Pour répondre à ces questions, l'UE fait le choix de croiser quelques pratiques de l'histoire des sciences centrées sur des disciplines (physique, sciences de la vie), des approches (l'épistémologie historique et les *Science Studies*), des objets (illustration scientifique). Ce cours a aussi pour but de développer une posture réflexive sur l'activité de l'historien des sciences.

Un cours introductif (1h) abordera des aspects méthodologiques en histoire des sciences. Une première partie traitera de la Révolution scientifique en physique aux XVIIe-XVIIIe siècle, et de quelques aspects d'histoire de la physique à la même époque (5 h). La partie histoire et philosophie du vivant (8 h) abordera l'histoire naturelle et l'anatomie de la Renaissance au XIXe siècle, avec un regard épistémologique sur les représentations, les descriptions et les classifications, sans oublier la genèse des théories de l'évolution au XIXe. La partie *Science Studies* (6h) s'intéressera d'une part à la façon dont ce champ, par nature interdisciplinaire, réinterroge les notions de savoir scientifique et de fait scientifique et, d'autre part, à la question du genre dans les sciences. Enfin, la partie d'histoire de l'illustration scientifique (4h) traitera la question de l'objectivité à travers une grille de lecture d'épistémologie historique.

**Éléments de bibliographie**

CHANSIGAUD Valérie, *Histoire de l'illustration naturaliste*, Delachaux, 2009.

DASTON Lorraine et GALLISON Peter, *Objectivité*, Les presses du réel, 2012.

DUSCHENEAU François, *Les Modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Vrin, 1998.

GINGRAS Yves, *Histoire des sciences*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2021.

HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* La Découverte, 2008.

HARDING, Sandra, *The Science Question in Feminism*, Cornell University Press, 1986

LEPELTIER Thomas (dir.), *Histoire et philosophie des sciences*, Sciences Humaines Éditions, 2013.

MORANGE Michel, *Une histoire de la biologie*, Paris, Seuil, 2017.

PESTRE Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, 3 vol., Seuil, 2015.

PESTRE Dominique, *Introduction aux Science Studies*, La Découverte, 2006.

ROGER Jacques, « Pour une histoire historienne des sciences », dans Jacques ROGER, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Albin Michel, 1995.

SCHMITT Stéphane, *Histoire d'une question anatomique : la répétition des parties*, Presses du MNHN, 2004.

TAQUET Philippe, Georges Cuvier, 2 vol. Odile Jacob, 2006 et 2019.

**Modalités d'évaluation**

Écrit terminal sur table (a priori : deux questions à traiter au choix, questions posées par les différents intervenants – à contrôler auprès des enseignants).

---

**UE 1-S3, module 3/4 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES TECHNOLOGIES (18h, 4 ECTS, Semestre 3)**

**Enseignant.e 2023-2024: Lucie Dalibert**

**Intitulé pour 2023-2024 : Relations humains-technologies et médiation technologique**

**Descriptif** : Ce cours a pour objectif d'explorer et d'interroger les approches philosophiques de la médiation technique. Nombreuses sont les actions que nous réalisons au quotidien qui mobilisent un objet ou un dispositif technique : nous utilisons un stylo pour écrire une lettre, un téléphone portable pour envoyer un SMS ; plutôt que creuser un trou avec nos mains, nous avons tendance à utiliser une pelle, tout comme nous avons tendance à porter des chaussures, plutôt que d'être pieds nus, pour marcher sur le bitume chaud ou sur des cailloux.

Dans toutes ces actions, nous sommes en relation avec le monde qui nous entoure, mais cette relation est affectée, parfois profondément, par ces objets et ces dispositifs techniques ainsi que leurs caractéristiques (Kiran, 2012). Outre la façon dont la médiation technique a été envisagée en philosophie (des techniques), dans cet enseignement nous nous intéresserons à la manière dont les objets et dispositifs techniques façonnent notre être au monde et, plus généralement, ce qu'être humain veut dire. Pour ce faire, nous aborderons non seulement les approches philosophiques « classiques » de la technique mais aussi celles issues du « tournant empirique » qui s'intéressent davantage à différents objets et dispositifs spécifiques qu'à la « Technique ».

**Bibliographie indicative** (la bibliographie définitive sera communiquée en début de semestre):

- Haraway, Donna (1991) *A Cyborg Manifesto: Science, Technology, and Socialist Feminism in the Late Twentieth Century*. Dans *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, New York, pp.149-181
- Donna Haraway (2007) *Manifeste cyborg: science, technologie et féminisme socialiste à la fin du xxe siècle*. Dans Laurence Allard, Delphine Gardey & Nathalie Magnan (dir) Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais*. Sciences – Fictions – Féminismes, Paris, Exils éditeur, pp. 29-106
- Heidegger, Martin (1958) *La question de la technique*. Dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, pp. 9-48
- Ihde, Don (1979) *Technis et Praxis. A Philosophy of Technology*. Dordrecht, Springer
- Ihde, Don (1990) *Technology and the Lifeworld: From Garden to Earth*. Bloomington, Indiana University Press
- Kapp, Ernst (2007) *Principes d'une philosophie de la technique*. Paris, Vrin
- Kiran, Asle (2012) *Technological Presence: Actuality and Potentiality in Subject Constitution*, Human Studies, 35, pp. 77-93
- Latour, Bruno (1991) *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte
- Stiegler, Bernard (1994) *La technique et le temps*. 1. La faute d'Épiméthée. Paris, Éditions Galilée
- Verbeek, Peter-Paul (2006) *What Things Do. Philosophical Reflections on Technology, Agency and Design*. University Park. University of Pennsylvania Press

**Modalités d'évaluation** : contrôle continu

---

**UE 1-S3, module 4/4 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES (24h, 5 ECTS, Semestre 3)**

**Enseignant : Mikaël COZIC**

**Intitulé pour 2022-2023: Confirmation, induction et probabilités.**

Intitulé pour 2023-2024: en attente

**Descriptif (2022-2023)** La question de la nature et de la justification du raisonnement inductif est l'un des principaux chapitres de la philosophie générale des sciences, où elle apparaît souvent quand on analyse la confirmation que des données empiriques sont susceptibles d'apporter à une théorie scientifique.

Le but de ce cours est de discuter les contributions récentes à la question. Nous commencerons par les théories hypothético-déductives et instantialistes. Après avoir donné quelques éléments de théorie et de philosophie

des probabilités, nous aborderons les théories qui se développent dans un cadre probabiliste, et en particulier l'approche bayésienne. Nous terminerons en discutant la statistique classique.

### **Bibliographie (2022-2023)**

#### Introductions :

Cozic, M. "Confirmation et induction" in Barberousse & al. (2011), Précis de Philosophie des Sciences, Paris : Vuibert.

Crupi, V. (2014) "Confirmation", The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Spring 2014 Edition), Edward N. Zalta (ed.),

URL=<<http://plato.stanford.edu/archives/spr2014/entries/confirmation/>>

Norton, J.D. (2005) "A Little Survey of Induction" in Achinstein, P. (ed.) Scientific Evidence: Philosophical Theories and Applications, John Hopkins University Press, pp. 9-34

Romeijn, J-W. (2017) "Philosophy of Statistics", The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Spring 2017 Edition), Edward N. Zalta (ed.),

URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/spr2017/entries/statistics/>>.

#### Articles et monographies :

Earman, J. (1992): Bayes or Bust? A Critical Examination of Bayesian Confirmation Theory, Cambridge: MIT Press

Gillies, D. (2000) Philosophical Theories of Probability, Routledge.

Glymour, C. (1980) Theory and Evidence, Princeton : Princeton University Press

Howson, C.-Urbach, P. (1993): Scientific reasoning: the Bayesian approach, Open Court

Hempel, C.G. (1945) "Studies in the Logic of Confirmation (I)", Mind, LIV (213), p.12-26

Mayo, D.G. (2005) "Evidence as Passing Severe Tests: Highly Probable versus Highly Probed Hypotheses", in Achinstein, P. (ed.) Scientific Evidence. Philosophical Theories and Applications, Baltimore: The John Hopkins University Press, pp. 95-127

Norton, J. (2020) The Material Theory of Induction, Mimeo

Strevens, M. (2006) Notes on Bayesian Confirmation Theory, Mimeo. New York University

### **Contrôles des connaissances:**

## **UE2-S3, Cours 1: « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES FORMELLES » (Semestre 3)**

**Enseignant : Jean-Baptiste JOINET (20h, 5 ECTS)**

**Intitulé 2023-2024: Qu'est-ce que définir ?**

**Descriptif :** D'une manière générale, ce cours sera consacré aux aspects épistémologiques des théories contemporaines de la **définition** (comme formes spécifiques de discours), du **définir** (comme processus débouchant sur l'introduction d'une définition : transition d'une théorie formulée dans un certain lexique vers une autre théorie formulée dans un autre lexique) et de la **définissabilité** (complexité et limites du processus du définir).

Les grandes typologies de la définition seront abordées. Celles relatives à la présentation discursive du **definiendum/definitum** (atomique, dans les définitions explicites ; non atomique dans les définitions implicites, alias axiomatiques ou holistiques) ; celles relatives à la catégorie grammaticale du definiendum (prédicat unaire, relation binaire ... ; individu, fonction ...) ; celles relatives à la complexité ou la forme logique du definiens (premier ordre, ordre supérieur, notamment les définitions « par abstraction » à la Frege ; prédicativité, imprédicativité...).

Une attention centrale sera accordée à dissiper l'ambiguïté liée à l'homonymie entre deux processus définitionnels très distincts : le définir stipulatoire (« nominal ») et le définir non stipulatoire (« réel »). Après avoir dégagé, dans les deux cas, ce que peut signifier le succès ou l'échec de tels processus, on dégagera des normes minimales s'imposant au definiens (sous peine d'un échec garanti du processus).

Les liens entre **le définir** et **le démontrer** seront finalement abordés - dans le cadre du définir stipulatoire comme dans celui du définir non stipulatoire - convoquant naturellement la question de la complexité du processus définitionnel, de ses moyens, de la difficulté et de la possibilité de son succès, que ce soit dans des conditions particulières données ou dans l'absolu, et ramenant plus nettement la question du définir dans le giron des questions épistémologiques.

**Bibliographie:** une bibliographie plus centrée sur les aspects contemporains sera communiquée ultérieurement via une actualisation des présentes informations en ligne. Lors de cette actualisation, une liste de sujets de mémoires et de sujets d'exposés potentiels (dans le cadre du contrôle continu) sera également proposée. En début d'année, des documents couvrant de larges parties du cours seront par ailleurs mis à disposition des étudiants inscrits (sur la plate-forme Moodle, accessible à tout.e étudiant.e administrativement inscrit.e en master de philosophie ou d'histoire de la philosophie à Lyon 3).

- [1] *Actes du Colloque "La définition"* (organisé et publié par le Centre d'Etudes du Lexique de l'université Paris Nord), collection Langue et Langage, Paris, 1990, Larousse.
- [2] Aristote, *Organon* (notamment seconds analytiques et topiques).
- [3] Y. Belaval, *Leibniz critique de Descartes*, Gallimard, Paris, 1960. (Cf. notamment la section III du chapitre III, consacrée à comparer les théories de la définition chez Leibniz et Descartes).
- [4] L. Couturat, *Sur les définitions mathématiques*, l'Enseignement mathématique, VII, 1905, p. 27–40.
- [5] G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique* (1884), Seuil, Paris, 1969. (traduit par Claude Imbert). Voir notamment §63-4, p.189, autour de l'idée de définition par abstraction.
- [6] J. Gergonne, *Essai sur la théorie des définitions*, Annales de Mathématiques Pures et Appliquées, 1818, p. 1–35.
- [7] G. Heinzmann (dir.), *Poincaré, Russell, Zermelo et Peano - Textes de la discussion (1906-1912) sur les fondements des mathématiques : des antinomies à la prédicativité*, Collection Bibliothèque scientifique, Albert Blanchard, Paris, 1986.
- [8] A. Macé, *Définir, décrire, classer chez Aristote : des opérations pro- pédeutiques à la connaissance scientifique des choses*, Philopsis (revue numérique), 2006. <http://www.philopsis.fr>.
- [9] M. Otero, *Les définitions implicites chez Gergonne*, Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, n° 3 (tome 23), 1970, p. 251– 255.
- [10] W. Quine, *Vagaries of Definition*, Annals of the New York Academy of Sciences, n° 211, 1973, p. 247–250. Repris (sans les débats avec Mathiot, Gleason, Hanks, Kuhn) dans W. Quine, *The Ways of Paradox and Other Essays*, Harvard University Press, 1976 (second edition).
- [11] H. Rickert, *Théorie de la définition* (deuxième partie de Science de la culture et science de la nature, 1915), Bibliothèque de Philosophie, NRF, Gallimard, Paris, 1997.
- [12] F. Rivenc et Ph. de Rouilhan (dir.), *Logique et fondements des mathématiques. Anthologie (1850-1914)*, collection « Bibliothèque scientifique », Payot, Paris, 1992.
- [13] R. Robinson, *Definition*, Clarendon Press, Oxford, 1950.
- [14] P. Suppes, *Introduction to Logic*, Dover (édition originale: Van Nostrand, 1957), 1977.
- [15] J. Vuillemin, « Leçons sur la première philosophie de Russell », 1968. en particulier chap. V, §26-28, p.170-182, autour des définitions par abstraction.
- [16] D. Charles (ed.), *Definition in Greek Philosophy* (Oxford, 2010; online edition, Oxford Academic, 1 Sept. 2010), <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199564453.001.0001>

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu

## **UE2-S3, Cours 2 : HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES SCIENCES PHYSIQUES & DE LA MATIÈRE**

**Code du cours : 72250011**

**Enseignant : Sacha LOEVE**

**Intitulé 2023-2024 : La chimie, philosophie opérative (20h, 5 ECTS, S3)**

### **Descriptif:**

Malgré un certain regain d'intérêt au cours des dernières décennies, la chimie reste encore le parent pauvre de la philosophie des sciences et des techniques. Cette situation tient à son statut ambivalent. Pour une épistémologie éprise d'abstraction, la chimie est souvent perçue comme un secteur de production technique plutôt que comme une authentique démarche théorique. Réciproquement, pour les philosophes qui

s'intéressent aux techniques dans leur contexte social, la chimie fait figure de savoir abstrait, tout en formules et en équations, trop éloignée des usages, du vécu, du concret.

Ce cours initie à la philosophie de la chimie sous ses différentes facettes : disciplinaire, didactique, épistémologique, ontologique, éthique, etc. Il part du principe que pour bien penser la chimie, on ne saurait séparer sa face scientifique de sa face technique. On ne saurait, de plus, la cantonner à quelques exemples illustrant les thèmes habituels de la philosophie des sciences (la révolution scientifique, le réalisme et le positivisme, l'induction et la déduction, le rapport théorie/expérience, etc.) ; ni, enfin, à des questions d'« épistémologie régionale » énoncées du haut d'une « épistémologie générale » déjà constituée dans le champ philosophique avec son lot de thèmes et de problèmes topiques. On partira plutôt du point de vue de la philosophie chimique et même de la chimie *comme* philosophie, dont l'épistémologie n'est qu'une facette : de la chimie comme philosophie opérative.

### **Orientations bibliographiques :**

Le cours utilisera l'ouvrage suivant comme exemplier et manuel de référence :

*Philosophie de la chimie. Une anthologie*, sous la direction de Bernadette Bensaude-Vincent & Richard-Emmanuel Eastes, De Boeck Supérieur, collection « Philosophie des sciences », Louvain-la-Neuve, 2020.

Les extraits discutés seront mis à disposition des étudiant.e.s sur Moodle.

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu (une note d'oral, une note d'écrit).

## **UE2-S3, Cours 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE parmi l'offre de cours dédiée (fléchée LHPST) à l'ENS Lyon, à savoir, pour le Semestre 3, l'un parmi les Choix a, Choix b etc décrits ci-dessous:**

### **Remarques :**

- En règle générale, le cours concerné peut être choisi parmi l'offre des cours "fléchés LHPST" (de niveau master autour de l'épistémologie, des sciences ou des technologies, au premier semestre de l'année académique courante) au département de philosophie de l'ENS de Lyon (cours de Jean-Michel ROY, Sacha FRANCESCHELLI, Claude GAUTIER).
- Ces cours étant dispensés sur le campus de l'ENS Lyon (15, Parvis René Descartes), veillez à prendre en compte le temps de transport (compter une trentaine de minutes à pied ou en transport en commun) pour évaluer la faisabilité pratique en termes d'emploi du temps. Les salles attribuées étant inconnues à la date de rédaction de la présente version du livret (et étant de toute façon susceptibles d'être modifiées d'une semaine sur l'autre), il est recommandé, avant chaque cours, de consulter le panneau d'affichage du Département des Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.
- Attention : la date de la rentrée n'est pas la même à Lyon 3 et à l'ENS de Lyon
- A priori, tous ces cours à l'ENS de Lyon sont évalués en Contrôle Continu. Il reste sage de vérifier cette information auprès des enseignants de l'ENS de Lyon concernés ou sur le site web du Département de Sciences Humaines (philosophie) de l'ENS de Lyon.

### **Choix a (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3) :**

**Enseignant.e :** Jean-Michel ROY

**Cours/Séminaire :** Philosophie de l'esprit

**Intitulé 2023-2024 :** Intentionnalisme et cognition (24h, CM, Semestre 3)

**Jour et horaire :** au premier semestre, le jeudi de 17h à 20h

**Dates :** 28/09, 05/10, 26/10, 9/11, 16/11, 30/11, 07/12, 14/12

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu

**Descriptif :** Le séminaire relève de la philosophie de l'esprit au sens contemporain donné à ce terme, et plus précisément de la philosophie cognitive entendue comme une démarche d'exploration des fondements d'une

théorie scientifique des phénomènes cognitifs. Il poursuivra en 2022-23 l'étude de la question des implications du tournant de l'entreprise cognitive contemporaine vers une perspective théorique dite 4 E (prônant le caractère Embodied, Extended, Embedded, Enactive des capacités cognitives ) pour la question de l'intentionnalisme cognitif.

NB: Le séminaire est conduit sur 2 semestres, mais les deux semestres peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre. (Pour information, au second semestre (S4), les cours auront lieu 01/02, 15/02, 22/02, 07/03, 14/03, 28/03, 04/04, 11/04)

**Éléments de bibliographie** : La bibliographie sera fournie lors du premier cours. Les auteurs étudiés incluent: H. Dreyfus, S. Gallagher, D. Hutto, M Merleau Ponty, J. Searle, M. Heidegger, U. Kriegel, L Wittgenstein, J. Dewey

**Modalités d'évaluation** : Contrôle continu

### **Choix b** (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)

**Enseignant.e** : Sara **FRANCESHELLI**

**Intitulé 2023-2024 : Epistémologie de la modélisation : sciences formelles et sciences de la nature 2023-2024 – Epistemology of modelling : formal and natural sciences 2023-2024**

**CM, 24h, Semestre 3**

**Jour et horaire** : semestre 1, mercredi 13h-16h

**Dates** : 27/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 8/11, 22/11, 29/11 ; 6/12 ; 13/12

**Modalités d'évaluation** : contrôle continu

**Descriptif** : Quand un modèle mathématique est-il un bon modèle ? Doit-il représenter un système spécifique ? Permettre de faire des prédictions ? Fournir une explication des comportements observés ? Comment comparer les modèles en mathématiques avec les modèles dans les sciences empiriques du point de vue de leur signification et de leur usage ?

Ce cours abordera ces questions en offrant d'une part un aperçu des options philosophiques et épistémologiques qui émergent des débats contemporains sur les modèles mathématiques et la modélisation. Il proposera d'autre part l'analyse d'études de cas tirés des pratiques récentes et contemporaines de modélisation mathématique de systèmes dynamiques et complexes, dans différents domaines disciplinaires (physique, biologie, sciences sociales, sciences de la cognition...). Du point de vue de l'histoire récente de la modélisation, il montrera comment la théorie des systèmes dynamiques elle-même, en tant que théorie mathématique, a produit des critères visant à permettre, parfois *a priori*, l'évaluation de la qualité d'un modèle (notions de stabilité, de généralité, de stabilité structurelle). Du point de vue philosophique il s'interrogera sur le statut épistémique de telles notions, sur leur pertinence empirique et sur leur connotation transcendantale.

Il s'agira d'un cours magistral accompagné par un atelier de lecture. Il sera demandé de lire, présenter, et discuter des articles de recherche. Aucun prérequis en termes de connaissances préalables est nécessaire, mais la disponibilité à lire et à présenter des articles de recherche en Anglais, comportant une certaine technicité en philosophie de la physique, sera requise. Des aménagements pourront être proposés au cas par cas sur la base des motivations et des compétences individuelles.

**Bibliographie** : Nous discuterons des textes de P. Suppes, B. Van Fraassen, H. Hertz, P. Duhem, R. Thom, J. Petitot, N. Cartwright, M. Morrison, E. Winsberg, M. Weisberg, R. Frigg, A. Bokulich... Les références seront données en cours.

### **Choix c** (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)

**Enseignant.e** : Claude **GAUTIER**

**Intitulé 2023-2024 : Philosophie et épistémologie des sciences sociales/ Philosophy and Epistemology of Social Sciences (24h, CM, S4)**

**Semestre, jour, horaire, dates** : 1er semestre, tous les 15 jours, probablement les jeudis, probablement de 13:00 à 16:00, la date de la 1ère séance restant à déterminer : voir site web de l'ENS de Lyon

**Modalités d'évaluation** : Contrôle continu (à confirmer)

**Descriptif** : Le cours de philosophie et d'épistémologie des sciences sociales sera consacré, cette année 22-23, à l'étude de certains des rapports qu'entretiennent les sciences sociales avec la critique. Il s'agira d'explorer, de manière approfondie et dans des directions variées, le statut et les fonctions des régimes de critique dans les sciences sociales.

Certains postulats épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales, souvent invoqués comme des mantras, sont trop peu interrogés : la "neutralité axiologique", la "séparation fait/valeur", la démarcation entre "description" et "prescription", les rapports entre "vérité" et "objectivité", etc. Adopter le prisme de la critique, c'est se contraindre à ré-interroger certains de ces présupposés, c'est les rendre de nouveau discutables. Il s'agirait donc de prendre acte d'un tournant nécessaire par lequel passer d'un dogmatisme exclusif à un pluralisme épistémologique inclusif. La question de la critique, telle que nous entendons la développer dans ce cours, a pour visée principale, épistémologique et éthique, un pluralisme épistémologique, seul moyen de donner prise à l'éthique de la discussion critique comme instrument de mise à l'épreuve et de construction toujours provisoire de l'objectivité des faits établis par les enquêtes scientifiques.

Dans cette perspective - celle d'un pluralisme épistémologique -, la critique revêt différentes fonctions: établir les conditions sociales de possibilité des sciences sociales; contribuer à l'auto-réflexivité du sujet connaissant qui prend alors conscience des privilèges qui déterminent sa condition sociale de savant et, peut-être, *last but not least*, fort de cette prise de conscience, identifier l'exigence morale et politique de rendre cette connaissance plus commune, publique, en un mot de la socialiser pour la constituer en "ressource" ou "instrument" d'émancipation et de libération. Autre manière, moins polémique et dogmatique, de poser la question, complexe et historiquement déterminée, des rapports entre sciences sociales et mobilisations sociales et politiques.

**Bibliographie** : Les indications bibliographiques seront données tout au long du cours.

### **Choix d** (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)

**ATTENTION** : en 2023-2024, l'horaire du cours présenté ci-dessous est en conflit avec celui du cours d'Histoire des sciences, qui n'est pas un cours optionnel (présence et assiduité obligatoire). Il est donc signalé seulement pour le cas où les recherches en vue du mémoire porteraient sur la thématique qui y est abordée, auquel cas, une dérogation à l'assiduité au cours d'Histoire des sciences pourrait être envisagée (écrire à [Jean-Baptiste.Joinet@univ-lyon3.fr](mailto:Jean-Baptiste.Joinet@univ-lyon3.fr)).

**Enseignant.e** : Sara FRANCESCHELLI

**Intitulé 2023-2024** : Non-réductionnismes 2023-2024 – Non reductionisms 2023-2024

**CM, 24h, Semestre 3**

**Jour et horaire** : premier semestre, jeudi 8h-11h

**Dates** : 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 26/10 ; 9/11, 23/11, 30/11 ; 7/12 ; 14/12

**Modalités d'évaluation** : Contrôle continu

**Descriptif** : Le séminaire portera cette année sur la philosophie, l'épistémologie, et l'histoire de l'organicisme, qualifié de « non-réductionnisme » en tant que voie alternative au réductionnisme mais aussi au vitalisme. Il prendra la forme d'un cours magistral accompagné d'un atelier de lecture qui demandera la participation des étudiant(e)s par des présentations et discussions d'un ensemble de textes choisis aussi sur la base de leur compétences et motivations. Il démarrera par une reconsidération de l'œuvre d'Alan Turing à l'aune de ses travaux sur la modélisation de la morphogenèse, souvent méconnus, qui en mettront en évidence les connotations morphologiques et organicistes. Une comparaison avec les travaux de René Thom sera développée, fondée sur les méthodes mathématiques mobilisées et sur les questionnements théoriques préalables, issues de la tradition organiciste en biologie théorique. Différentes pistes organicistes, plus ou moins explicitement reconnues comme telles, seront suivies, des travaux de A.N. Whitehead sur l'abstraction extensive, aux travaux de Bateson sur l'écologie de l'esprit, à une considération des travaux récents de Juliet Floyd sur les relations entre A. Turing et L. Wittgenstein.

**Bibliographie** : Nous travaillerons sur des textes de A ; Turing, A.N. Whitehead, J. Copeland, D. Proudfoot, L. Wittgenstein, J. Floyd, G. Bateson, C.H. Waddington... Les références seront données en cours.

---

## UE2-S3, Cours 4 : « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE »

**Coordination pour 2022-2023: Élodie GIROUX (PR, philosophie, Lyon 3) & Baptiste BAYLAC-PAOULY (MCF, Histoire de la médecine, Lyon 1)**

### Descriptif:

Ce cours constitue une introduction à quelques textes et thèmes fondamentaux d'histoire et de philosophie de la médecine. Il a pour objectif de donner un ensemble de repères dans ce domaine. L'histoire de la médecine est indispensable pour comprendre son actualité et resituer dans ce contexte les grands enjeux et problématiques de la médecine contemporaine. L'objectif est aussi de présenter plusieurs manières d'aborder cette histoire, des grands classiques de l'épistémologie historique dans sa diversité (de Canguilhem à Foucault) aux approches d'historiens plus contemporains de la biomédecine (J.P. Gaudillière). La plupart des séances sont associées à un texte dont la lecture préalable est nécessaire.

### **Vendredi 15 septembre**

**8h : Introduction : les histoires et les philosophies de la médecine (E. Giroux)**

Gaudillière JP, *La médecine et les sciences, 19e et 20e siècles*, La Découverte, 2006, chap 1,2 et 3

**10h : Naissance de la clinique (E. Giroux)**

Foucault M., *Naissance de la Clinique*, P.U.F., 1966 (préface, chap 1, 6, 7, 8 et conclusion)

**14h-18h : Médecine et philosophie dans l'antiquité (P. Luccioni, MCF, langue et littérature grecques, Lyon 3)**

Nutton V., *La Médecine antique*, tr. A. Hasnaoui, Paris, Belles Lettres, 2016.

Hippocrate, *L'Art de la médecine*, éd. et tr. J. Jouanna et C. Magdelaine, GF, 1999 : A l'intérieur de ce gros volume, on lira en priorité les œuvres hippocratiques suivantes : le *Serment*, l'*Ancienne médecine* et le *Pronostic*.

### **Samedi 16 septembre**

**8h30-12h30 : « Histoire de la psychiatrie : de l'asile à la santé mentale » (Y. Gansel, pédopsychiatre et docteur en anthropologie)**

Foucault, M. (1974). *Le Pouvoir psychiatrique : Cours au Collège de France, 1973-1974*. Paris: Seuil. (en particulier : p. 42-55)

Kendler, K.S., Tabb K., Wright J., The emergence of Psychiatry: 1650-1850, *American Journal of Psychiatry*, 2022, 179, 5

### **Vendredi 29 septembre**

**8h : La médecine expérimentale de Claude Bernard (E. Giroux)**

**10h : Sa critique par Georges Canguilhem (E. Giroux)**

Canguilhem G., *Le Normal et le Pathologique*, Paris, P.U.F., 1966, Partie 1, , chapitres 1, 3 et 4 ; Partie 2, chapitres 1, 2, 4 et 5.

**14 h : Raconter la maladie au XVIIIe siècle (O. Perru, Professeur, philosophie, Lyon 1)**

Charrier-Vozel Marianne, « Sociabilités de la maladie », *Dix-Huitième Siècle*, 47 (2015), p. 231-243.

Condat Robert, « Voltaire : un cas d'intolérance ? », *Littératures*, 25 (1991), p. 165-170.

Barroux Gilles, *Philosophie, maladie et médecine au XVIIIe siècle*, Champion, 2013.

**16 h : La médecine au XVIIIe siècle et le vitalisme (O. Perru, Professeur, philosophie, Lyon 1)**

Barroux Gilles, *Philosophie, maladie et médecine au XVIIIe siècle*, Champion, 2013.

Lavabre-Bertrand T., « Le vitalisme de l'école de Montpellier », Pascal Nouvel (dir.), *Repenser le vitalisme*, (Paris : PUF, 2011), 57-71.

### **Samedi 30 septembre**

**8h30-12h30 : Histoire sociale de la médecine : stratégies et politiques de lutte contre les maladies infectieuses (B. Baylac-Paouly)**

Gaudillière J.P., « Fabriquer un vaccin contre la polio : Jonas Salk et la National Foundation for Infantile Paralysis » dans *Inventer la biomédecine : la France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, (Paris : La Découverte, 2002), 136–142.

## Présentation des cours dispensés à Lyon 3 au Semestre de printemps (S4)

La plupart des informations concernant le S4 seront intégrées à cette brochure ultérieurement.

**UE1-S4, module 1/2 : « DÉBATS & CONTROVERSES : HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES SCIENCES » (18h)**

**Enseignant responsable (2023-2024) : Hugues CHABOT** ([hugues.chabot@univ-lyon1.fr](mailto:hugues.chabot@univ-lyon1.fr))

**Intervenants 2023-2024: H. Chabot, O. Perru, S. Gauthier, L. Dalibert (liste à confirmer)**

Descriptif :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation

**UE1-S4, module 2/2 : « DÉBATS ET CONTROVERSES : SAVOIRS ET RATIONALITÉS » (24h)**

**Enseignant : Stéphane MADELRIEUX**

**Intitulé 2023-2024:**

Descriptif :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation :

**UE2-S4, Cours 1 : « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE A »**

**Déclinaison 2023-2024: « HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES MATHÉMATIQUES » (18h)**

**Enseignant : Sébastien GAUTHIER**

**Intitulé 2023-2024 : « Éléments d'histoire des probabilités et statistiques »**

**ECTS: 3**

**Volume : 18h (CM)**

Descriptif 2022-2023 : L'objectif du cours est de donner quelques éléments sur l'histoire des probabilités et statistiques depuis l'Époque Moderne jusqu'au début du XXe siècle. Dans une première partie, on étudiera l'émergence d'une pensée probabiliste et statistique articulée à la naissance d'une « science de l'état ». On donnera ensuite des repères sur l'histoire du calcul des probabilités jusqu'à son axiomatisation au XXe siècle. On décrira enfin l'essor des statistiques à partir du XIXe siècle à travers le développement des représentations graphiques et le recours à de nouvelles grandeurs numériques pour l'analyse de données. On s'attachera tout au long du cours à donner des exemples et discuter des applications des probabilités et des statistiques.

Bibliographie:

BRIAN Éric, *La mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.

DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

GIGERENZER Gerd, SWIJTINK Zeno, PORTER Theodore, DASTON Lorraine, BEATTY John, KRÜGER Lorenz, *The Empire of Chance. How Probability Changed Science and everyday Life*, New York, Cambridge University Press, 1989.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

**UE2-S4, Cours 2 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE B**, à choisir parmi l'offre de cours dédiée – fléchée LHPST – à l'ENS Lyon pour le Semestre 4:

**Remarques :**

- En règle générale, le cours concerné peut être choisi parmi l'offre des cours "fléchés LHPST" (de niveau master autour de l'épistémologie, des sciences ou des technologies, au second semestre de l'année académique courante) au département de philosophie de l'ENS de Lyon (cours de Jean-Michel ROY, Sacha FRANCESCHELLI et Claude GAUTIER : à confirmer cependant, aucune information sur le maintien – probable – et le contenu de ces cours en 2023-2024 n'étant disponible à la date de la rédaction du présent Livret).
- Ces cours étant dispensés sur le campus de l'ENS Lyon, veillez à prendre en compte le temps de transport (compter une quinzaine de minutes à pied ou en transport en commun) pour évaluer la faisabilité pratique en termes d'emploi du temps). Les salles attribuées étant inconnues à la date de rédaction de la présente version du livret (et étant de toute façon susceptibles d'être modifiées d'une semaine sur l'autre), il est recommandé, avant chaque cours, de consulter le panneau d'affichage du Département des Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.

**UE2-S4, Cours 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE C**, à choisir parmi l'offre de cours dédiée – fléchée LHPST – à l'ENS Lyon pour le Semestre 4:

**Remarque :** mêmes remarques que ci-dessus. Il va de soi qu'un enseignement déjà choisi au titre du « Cours 2 » ne peut également l'être au titre du « Cours 3 ».

**UE 4-S4, « LANGUES VIVANTES»**

- **Anglais de spécialité : English for philosophers (au second semestre).**

**Titre annuel du cours :** English for philosophers

**Enseignant/Intervenant :** enseignement coordonné en 2023-2024 par Claire POINSOT (PRAG affectée au Service Général des Langues)

**Descriptif :**

Ce cours vise à formuler, en quelques semaines, une question de recherche en anglais. Cette « question » consiste en la rédaction d'un argument d'environ 300 mots, suivie d'une présentation orale accompagnée d'un moment d'échange sur le contenu de l'argument. Le cours est un accompagnement à la formulation de cette question où une large part est consacrée à la clarté du discours, la précision des termes ou encore l'expression du positionnement. Il comprend quelques ateliers thématiques, en petits groupes, qui portent sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales. Les ateliers sont complétés par un travail plus personnel, en ligne, visant à développer progressivement la question de recherche, en la confrontant à la communauté constituée par les membres du cours.

**Bibliographie :** voir avec l'enseignant responsable

**Modalités d'évaluation :** voir avec l'enseignant responsable

- **Allemand, Arabe, Italien :**

les cours pour ces langues sont dispensés selon les cas et les années, à la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon.

- **Autres langues :**

d'autres langues peuvent être envisagées (consulter le secrétariat)

## M2 LHPST : EMPLOI DU TEMPS (2023-2024)

18/07/2023

Master 2 Philosophie, parcours "Logique, Histoire et Philosophie des Sciences et des Technologies" (LHPST) Année 2023-2024 Semestre d'automne						
HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 8h30						
8h30 - 9h						
9h - 9h30						
9h30 - 10h						
10h - 10h30						
10h30 - 11h						
11h - 11h30						
11h30 - 12h						
12h - 12h30						
12h30 - 13h						
13h - 13h30						
13h30 - 14h						
14h - 14h30						
14h30 - 15h						
15h - 15h30						
15h30 - 16h						
16h - 16h30						
16h30 - 17h						
17h - 17h30						
17h30 - 18h						
18h - 18h30						
18h30 - 19h						
19h - 19h30						
19h30 - 20h						
Début des cours à Lyon3 le 04/09/2023 (sauf exception signalée). Début des cours à l'ENS de Lyon le 18/09/2023 (sauf exception signalée)						

: cours obligatoires  
 : cours optionnels  
 : obligatoires pour les non titulaires d'un M1 de Philosophie

1

### Semestre d'automne (S3)

### Semestre de printemps (S4)

L'emploi du temps complet du S4 ne sera pas disponible avant novembre 2023 ». Il sera intégré à une version ultérieure du présent document.

**NB :** Pour les horaires des langues, voir avec le secrétariat ou le département des langues

## LOCALISATION DES SALLES DE COURS DU M2 LHPST

NB : une agréable salle commune de travail est mise à la disposition des étudiants de master à l'étage situé au-dessus du secrétariat de la faculté de philosophie (au 15 Quai Claude Bernard). La carte d'étudiant est requise pour l'ouverture de ce local.

### 1. Localisation des cours dispensés dans les locaux de l'université Lyon 3 :

Ces cours sont sauf exception dispensés dans des bâtiments proches les uns des autres regroupés sur le "Site des quais", autrement dit dans une zone proche des berges du Rhône approximativement entre le Pont de l'université et le Pont Gallieni. Ces bâtiments sont respectivement appelés : **Palais de l'Université, Chevreul, Athéna, Dugas, Pasteur, MILC**. Certaines salles portent le nom d'un personnage (par exemple: la salle GARRAUD), d'autres portent un numéro/code généralement préfixé par une lettre suivie d'un nombre: cette lettre est généralement la première lettre du nom du bâtiment dans lequel la salle se situe (par exemple : la salle D11 est la salle n°11 dans le bâtiment Dugas). Remarque: comme le bâtiment Palais de l'université est situé quai C. Bernard., le code de certaines salles du Palais de l'université commence par P (par exemple la salle P31), le code d'autre salles du Palais de l'université par B (par exemple la salle B2).

**PALAIS DE L'UNIVERSITÉ (alias Quais du Rhône Claude BERNARD) :** 15 quai Claude BERNARD (et 1 rue de l'Université) :

- Aile Nord (alias Aile Montesquieu) où est située la faculté de philosophie en 2022-2023:
  - RDC : Amphi HUVELIN, Salle GARRAUD
  - Entresol : FALETTI et APPLETON
  - 1er Etage : JOSSERAND, PELOUX, NERSON, PARETTO, VINCENT
  - Entresol sur étage 1 : Faculté de philosophie, salle étudiants, bureaux enseignants
  - 2e ETAGE : Bibliothèque Universitaire,
- Partie centrale
  - RDC : B1 ; B2 ; B3
  - Entresol : Amphi ROUBIER
  - 1er Etage : B11, RICHARDOT, GUILLIEN
- Aile Sud (Aile Richelieu)
  - P31 ; P32 ; P33 (étage ?)

**ATHÉNA :** 7 rue Chevreul :  
Bâtiment Athéna (Salles A01 à A21 + Amphi Quinet)

**DUGAS :** 7 rue Chevreul :  
Bâtiment Dugas (Salles D11 à D33) + Salle Info D31

**CHEVREUL :** 18 rue Chevreul :  
Salles CH201 à CH421 + Salle Info CH504  
Salles N208 et N209 + Amphi Doucet-Bon

**PASTEUR :** 88 rue Pasteur :  
Salles PUQ

**MILC :** 35 rue Raulin.

### 2. Localisation des cours dispensés à l'ENS de Lyon :

A priori, ces cours sont tous dispensés sur le Site René Descartes, au 15 Parvis René Descartes. Consulter à chaque fois le panneau d'affichage du Département Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.

## OBSERVATIONS SUR LES UE ET MODULES & SUR CERTAINES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ÉVALUATION

Chaque semestre comprend plusieurs regroupements de “modules” (enseignements ou autres), regroupements appelés Unités d’Enseignement (UE). La plupart de ces modules correspondent simplement à un cours (modules d’enseignement). Ils sont alors validés de façon standard :

- soit via un *contrôle terminal* (examen écrit ou oral) lors de la première « session d’examens » (une seconde session, de “rattrapage” est alors prévue),
- soit via un *contrôle continu*, via des exercices ou épreuves dont la forme est libre, au choix de l’enseignant-e (modalités annoncées en début de semestre) – auquel cas, il n’existe pas de session de rattrapage (mais des modalités dites de seconde chance en cas d’absence justifiée).

Pour ces modules-là (les modules d’enseignement), les « modalités de contrôle » sont indiquées dans le tableau présentant la « maquette » du diplôme (voir plus haut). Les autres modules sont validés selon des modalités particulières, précisées ci-dessous.

### ***Sur les UE “Enseignements Fondamentaux” (UE1-S3 et UE1-S4)***

Tous les modules proposés dans le cadre des UE 1 (UE « Fondamentales », UE1-S3 et UE1-S4) sont obligatoires, à l’exception du **Module introductif (17310081)** (mise à niveau en philosophie pour débutants, obligatoire pour les non titulaires d’un M1 en philo, UE 1-S3, module 1/4). Ce dernier est un module intensif de 16h, couvrant quatre champs thématiques, concentré au tout début du semestre d’automne, sur deux journées, réparties sur au plus deux semaines. Ce module est prévu pour les étudiant-e-s qui entreraient dans le M2 LHPST sans avoir préalablement validé de M1 mention Philosophie (ou Histoire de la Philosophie). Obligatoire pour ces étudiant-e-s, il est facultatif pour les autres. Si la présence est obligatoire pour les étudiants non titulaires d’un M1 de Philosophie, la validation de ce module se fait sans épreuves, sur la simple base d’attestations de présence (signature de feuilles d’émargement).

### ***Sur les UE “Champs disciplinaires” à options (UE2-S3 et UE2-S4)***

Ces deux UE sont des UE à options. Chacun des cours proposés dans ces UE est un cours en Histoire et/ou Philosophie d’une discipline scientifique particulière. Le nombre d’inscrits en M2 LHPST ainsi que l’offre de cours proposée, selon les années, par les établissements partenaires ne permet pas de proposer chaque année l’éventail de toutes les « disciplines scientifiques particulières » envisageables (i.e. pour lesquelles une offre est *potentiellement* disponible au sein des établissements partenaires). En conséquence, chaque année, seule une liste restreinte d’options est effectivement proposée, liste susceptible de varier d’une année sur l’autre.

Pour les étudiant.e.s, le choix des options se fait en début d’année auprès du secrétariat de l’établissement d’inscription (ou ce choix est consigné dans le document appelé le « contrat pédagogique »).

Lorsque le mémoire d’un.e étudiant.e est centré sur un sujet de recherche qui n’est pas représenté, durant l’année courante, dans les cours proposés dans le cadre des UE optionnelles (UE2-S3 et UE2-S4), l’étudiant.e concerné.e pourra éventuellement être autorisé.e, à titre exceptionnel et dérogatoire, à choisir un cours optionnel alternatif (portant sur des thématiques en lien avec les sciences, la connaissance ou les technologies) dans les autres parcours au sein de l’offre de cours de Master de la Faculté de philosophie de Lyon 3 (voir ci-dessous).

Ceci ne pourra se faire qu’avec l’accord écrit (mail) préalable du responsable du M2 LHPST et de l’enseignant assurant le cours concerné (et idéalement avec l’accord de l’enseignant.e dirigeant le mémoire).

Il est à noter qu’en termes d’emploi du temps, la compatibilité de ces cours hors parcours LHPST avec ceux du parcours LHPST n’est pas garantie (il revient à l’étudiant.e envisageant de choisir comme

option un cours hors parcours LHPST, de vérifier au préalable l'éventuelle compatibilité – une condition dirimante).

Dans ce contexte, il est recommandé de prendre contact très tôt (à partir du 22/08/2022, date de réouverture du secrétariat, sauf erreur) avec la faculté (administration et, éventuellement, enseignants), afin d'obtenir – si possible avant la rentrée – toutes les informations utiles (nom de l'enseignant assurant le cours visé, dates et horaires du cours concerné, thématique annuelle du cours) et l'accord des personnes à consulter.

En cas d'accord, les modalités d'évaluation seront déterminées en concertation avec l'enseignant.e dispensant le cours et le responsable du M2 LHPST, par mail, pour conserver une trace de la décision. La note moyenne obtenue devra être transmise par l'enseignant.e dispensant le cours au responsable du M2 LHPST et au secrétariat des masters de Lyon 3, par mail, en fin de semestre.

### **A priori, sont essentiellement concernés les cours suivants :**

- **Cours issus de l'offre du parcours « Culture et Santé » du M2 mention Philosophie**

Parmi les cours offerts par le M2 « Culture et Santé » (outre le cours « *Histoire et Philosophie de la médecine* » officiellement proposé comme option en M2 LHPST au titre de l'UE2-S3, cours 4), un autre module intitulé « *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* » (Coordination : Elodie Giroux, Pierre Fournernet, et Marie Darrason) pourra éventuellement être choisi à titre dérogatoire. Il est à noter que ce module (« *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* ») est plus spécialisé et plus "technique" que celui intitulé « Histoire et Philosophie de la médecine » (le premier s'adresse en priorité à des *professionnels* de santé).

Le module « *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* » a pour objectif de présenter l'essentiel des développements contemporains de la philosophie de la médecine et de la psychiatrie. Plusieurs grandes thématiques seront abordées comme la question de la définition et de la classification de la santé et de la maladie, les enjeux de la (sur)médicalisation et la pathologisation, l'Evidence-Based Medicine, ses origines, ses enjeux et ses limites, la recherche causale et la complexité de l'explication des maladies, mais aussi les questions et enjeux soulevés par le développement des approches computationnelles et d'apprentissage automatique. On retrouve en psychiatrie les problématiques rencontrées dans le champ de la médecine somatique ; elles y sont souvent redoublées. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur le problème de la définition et des limites du normal et du pathologique et sur celui de l'autisme pour les débats épistémologiques et sociaux que sa prise en soin soulève.

#### Planning des séances du module « *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* » :

*Vendredi 14 octobre* : concepts de santé et de causalité

8h-12h : Enjeux de la définition de la santé et la maladie (Elodie Giroux) 14h-16h : La causalité en médecine (Elodie Giroux)

16h-18h : Causalité psychique : fiction ou réalité ? (Pierre Fournernet)

*Samedi 15 octobre* : Troubles dans l'identité

8h30-12h30 intervenants et intitulés à préciser

*Vendredi 28 octobre* : preuve et incertitude en médecine

8h-10h30 : Force et faiblesse de l'EBM (Elodie Giroux)

10h30-12h: Erreur, risque et faute en médecine générale (Marc Chanelière, MD, PhD, Faculté médecine Lyon Est)

14h-18h : Génétique : incertitude, prédiction et données massives (Marie Darrason) médecine précision.

*Samedi 29 octobre* : intelligence artificielle et santé : promesses et réalité

8h30-12h30 L'IA en santé mentale est-elle vraiment intelligente ? (Pierre Fournernet) Style, opacité et utilité de l'intelligence artificielle : l'exemple de la psychiatrie (Christophe Gauld, doctorant en philosophie et psychiatre)

L'IA peut-elle faire un diagnostic ? : l'exemple de la cancérologie (Pierre Sujobert, hématologue, Lyon Sud, HCL)

### Bibliographie

- Canguilhem G., *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F., 1966
- Demazeux S., *Qu'est-ce que le DSM ? Genèse et transformations de la bible américaine de la psychiatrie*, Ithaque, 2013
- Demazeux, S. (2016). "Philosopher contre la psychiatrie, tout contre", *Revue de Synthèse*, 137(1), 11-34.)
- Fagot-Largeault A (dir.), *Emergence de la médecine scientifique*, Editions matériologiques, 2012.
- Giroux É. et Lemoine M., *Philosophie de la médecine, Santé, maladie, pathologie*, Paris, Vrin, 2012. (en particulier : les textes de G. Canguilhem, C. Boorse, J. Wakefield, L. Nordenfelt et Magnus)
- Guyatt G. and the Evidence Based Medicine Working Group. "Evidence-based medicine. A new approach to teaching the practice of medicine". *JAMA* 1992 ; 268 : 2420-2425.
- Gueyffier F., "Causalité et association statistique", *La revue du praticien*, 2002, 52,1-3
- Gueyffier F. & Cucherat M., "Causalité et association statistique", *La revue du praticien*, 2003, 53, 817-9
- Kendler K. and Parnas J.. *Philosophical Issues in Psychiatry: Explanation, Phenomenology, and Nosology*. John Hopkins University Press; 2015
- Lemoine M., *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Paris, Hermann, 2017

- **Cours issus de l'offre du parcours TREE du M2 mention Philosophie**

À la date où la présente version du Livret de l'étudiant en M2 LHPST est rédigée, la description des cours proposés par le M2 TREE est incomplète, ce qui ne permet pas de donner des précisions quant aux cours concernés. On peut néanmoins supposer, a priori, qu'il s'agira principalement des cours dispensés par Mikaël Cozic et Sacha Loeve (UE 5, Enseignements transversaux).

NB : Tous les enseignements proposés au titre du M2 TREE ont lieu dans une seule et même salle. Cette salle a une jauge adaptée au nombre exact d'étudiant.e.s inscrit.e.s en M2 TREE. En définitive, ces cours seront donc éligibles sous réserve non simplement de accord du responsable du M2 LHPST, mais aussi que le nombre de places disponibles le permette (et donc avec l'accord des enseignants concernés) : si vous envisagez de suivre l'un de ces cours, vous devez très tôt adresser à l'enseignant concerné (prénom.nom@univ-lyon3.fr), avec copie à jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr (resp. du M2 LHPST) et à mikael.cozic (resp. du M2 TREE), un mail précisant que vous êtes inscrit.e en M2 LHPST et que vous souhaiteriez suivre tel cours du M2 TREE (au titre d'une mutualisation, dans le cadre de l'UE Optionnelle du M2 LHPST) et demander leur accord explicite.

- **Cours introductif issus de l'offre à l'ENS de Lyon (au titre des Choix a, b, c etc du Cours 3 de l'UE2-S3)**

NB: Les informations sur les cours et séminaires à l'ENS de Lyon sont disponibles en ligne : « Offre de cours Girofle 2022-2023- Ecole Normale Supérieure de Lyon » (recherche par code de cours ou par département)

Cours "Introduction à l'épistémologie et à l'histoire des sciences (1) – Introduction to epistemology and history of science (1)", assuré par Sara Franceschelli, au Semestre 1, à l'ENS de Lyon (mercredi 16h-19h, Dates : 21/09 ; 28/09 ; 5/10, 12/10, 19/10, 6/11, 23/11, 30/11). Objectif pédagogique général : Initiation aux questions, méthodes et débats en épistémologie générale et histoire des sciences de la nature, tels qu'ils ont pris forme et se sont développées à partir du tournant critique (fin 19ème- début 20ème siècle) jusqu'à nos jours.

Objectifs spécifiques : - Acquisition de la part des élèves des repères leur permettant de s'orienter dans la discipline. - Développement de capacités d'analyse, de synthèse, et de discussion critique à partir d'un texte choisi de philosophie des sciences, épistémologie, histoire des sciences, en relation avec le programme du cours.

Contenu : Introduction et histoire de l'utilisation des termes « philosophie des sciences », et « épistémologie ». L'induction ; la déduction ; l'abduction. Le conventionnalisme ; le falsificationnisme ; l'instrumentalisme ; le holisme ; le réalisme ; le physicalisme ; le fondement empirique et la nature de l'observation ; la démarcation entre science et métaphysique ; la dynamique des théories scientifiques et la croissance de la connaissance : révolutions scientifiques, paradigmes, incommensurabilité et traduction, progrès scientifique, introduction aux science studies. Approfondissements et étude de cas : la causalité, le déterminisme, l'information.

Modalités pratiques : Cours magistral. Il sera aussi demandé de lire, présenter, et discuter des textes. En cas d'impossibilité de suivre avec assiduité, se faire connaître à l'enseignante en début du semestre. MCC : contrôle continu.

Prérequis : Aucun en termes de connaissances préalables, mais la disponibilité à lire des textes d'une séance sur l'autre est requise

Bibliographie. Textes d'introduction :

Andler D., Fagot-Largeault A., Saint-Sernin B. (2002). Philosophie des sciences I et II. Folio Essais.  
 Chalmers A. (1987). Qu'est-ce que la science ?. Editions de la Découverte.  
 Hacking I. (1987). Concevoir et expérimenter. Christian Bourgeois. Kistler M., Barberousse A. et Ludwig P. (2000). La philosophie des sciences au XXème siècle.  
 Lecourt D. (2002) La philosophie des sciences, Puf, Que sais-je ?.  
 Ladyman J. (2002). Understanding Philosophy of Science. Routledge.  
 Moulines C.U. (2006). La philosophie des sciences. Editions rue d'Ulm.  
 Des références bibliographiques ultérieures seront données en cours

- **Cours introductif issus de l'offre à l'ENS de Lyon (au titre des Choix a, b, c etc du Cours 2 et du Cours 3 de l'UE2-S4)**

Cours "Introduction à l'épistémologie et à l'histoire des sciences (2) : Projets en binômes mixtes – Introduction to epistemology and history of science (2) : collaborative projects" (au semestre 2, mercredi 16h-19h. Dates : 19/01, 26/01, 2/02, 9/02, 16/02, 2/03, 9/03, 16/03

MCC : contrôle continu

Objectif : Approfondir la connaissance de questions, méthodes et débats en épistémologie générale et histoire des sciences par la réalisation d'un projet en binômes mixtes (1 étudiant en sciences humaines/ 1 étudiant en sciences de la nature, mathématiques ou informatique). Acquérir la capacité de travailler en binômes interdisciplinaires, de présenter l'état d'avancement du travail de chaque binôme par des exposés oraux récurrents, de faire évoluer le projet en cours sur la base des discussions communes, de rédiger un texte rendant compte du travail réalisé par chaque binôme.

Contenu : Le travail portera sur les rôles des métaphores et des analogies dans la constitution des savoirs et des pratiques scientifiques. Afin d'atteindre les objectifs annoncés, dès la première séance, des binômes mixtes seront mis en place. A la suite d'une introduction aux thèmes proposés, chaque binôme sera amené à choisir un sujet. Chaque séance prévoit l'exposition orale par chaque binôme des lectures et analyses en cours, suivie d'un commentaire, d'une discussion commune, et de la proposition d'une piste de développement pour la séance successive. Ce travail requiert une participation assidue et une régularité dans la lecture et l'analyse de textes d'une séance sur l'autre. Une initiation préalable à l'épistémologie des sciences de la nature est souhaitée mais elle n'est pas indispensable. La capacité de lire des textes en Anglais est requise.

## Bibliographie :

- Bartha P.F.A. (2010). *By parallel reasoning*. Oxford University Press.
- Black M. (1962). *Models and Metaphors*. Cornell University Press.
- Hesse M. (1966). *Models and Analogies in Science*. University of Notre Dame Press.
- Boyd R. (1979). *Metaphor and Theory Change : what is a "metaphor" a metaphor for ?* In *Metaphor and Thought*. Ed. A. Ortony. Cambridge University Press, 2nd ed., 1993, 356-402.
- Kuhn T.S. (1979). *Metaphor in Science*. In *Metaphor and Thought*. Ed. A. Ortony. Cambridge University Press, 2nd ed., 1993, 403-19.
- Montuschi E. *Metaphor in science. A Companion to the Philosophy of Science*.
- Israel G. (1996). *La mathématisation du réel*. Seuil.
- Van Fraassen B. (1980). *The Scientific Image*. Oxford University Press.
- Des références bibliographiques ultérieures seront données en cours.

### **Sur les UE "Recherche-Professionalisation" (UE3-S3 et UE3-S4)**

1. **Module « Rapport d'étape en vue du mémoire » (UE3-S3, module 1/2).**

Modalités d'évaluation : Dans le cadre de l'UE3-S3, l'étudiant(e) **doit** rédiger un très court « Projet de recherche » comprenant (outre a/ ses prénoms et nom, b/ ceux de l'enseignant-e dirigeant le mémoire, c/ la date de rédaction, d/ une numérotation des pages): un titre, une problématique (deux ou trois pages), un plan provisoire et quelques éléments de bibliographie. Ce document (élaboré en concertation avec l'enseignant.e ayant accepté de diriger le mémoire) doit être remis à l'enseignant-e dirigeant le mémoire **au plus tard le 20 novembre** (et si possible antérieurement), l'objectif étant de lancer la recherche en vue du mémoire aussi tôt que possible. Ce travail, noté sur 20, correspond à 1 ECTS.

2. **Module « Mémoire de recherche » (UE3-S4, module 2/5).** Ce module compte pour 10 ECTS. Si, outre cela, on prend en compte les ECTS assignés au S3 au titre du module « Rapport d'étape en vue du mémoire » (1 ECTS) et au S4 au titre du module « Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire », le travail global en vue du mémoire se voit donc attribuer 12 ECTS au total (sur 60 ECTS pour l'ensemble du M2).

Le choix du sujet du mémoire se fait en coordination avec le directeur/la directrice de mémoire dès septembre (au plus tôt). Il est pertinent que l'étudiant-e prenne contact dès la deuxième semaine du S3 avec chaque enseignant titulaire (Professeur-e ou Maître-sse de conférences) de l'équipe pédagogique du master susceptibles de diriger son travail de recherche en vue du mémoire et à déterminer en concertation avec lui/elle le sujet et le périmètre de ce mémoire (sujet qui doit bien sûr relever du champ thématique du master). En cas d'hésitation, consulter sans tarder le responsable du M2 LHPST.

Dès que le sujet du mémoire est déterminé, l'étudiant doit remplir un formulaire intitulé « Dépôt de sujet » (à retirer au secrétariat et probablement disponible en ligne) et le remettre au secrétariat pourvu de la signature de l'enseignant.e ayant accepté de diriger le mémoire (le titre du mémoire pourra être modifié si besoin à l'approche de la soutenance).

Le mémoire sera soutenu en fin de second semestre devant un jury composé au moins de deux enseignants-chercheurs ou chercheurs, dont la directrice/le directeur du mémoire.

La soutenance peut être organisée pour la première session d'examen ou pour la seconde session.

**Important** : en raison du calendrier serré de la procédure de candidature aux contrats doctoraux (celle de l'École Doctorale de Philosophie de Lyon 3 comme celle de la plupart des Ecoles Doctorales), les étudiant.e.s souhaitant, à l'issue du M2 LHPST, se porter candidat.e.s pour un concours visant l'attribution d'un contrat doctoral organisé par une Ecole Doctorale doivent obligatoirement viser une soutenance en première session.

A noter : une soutenance se planifie largement plus d'un mois avant la date envisagée. Les étapes sont les suivantes :

- a. vers la fin du semestre 4, au début la session d'examen visée pour la soutenance, l'étudiant.e avertit le directeur/la directrice du mémoire du choix fait concernant la session visée ;
- b. le directeur/la directrice du mémoire propose alors sans tarder (en coordination avec l'étudiant.e) une liste de membres du jury envisageables;
- c. une fois un telle liste établie, le directeur/la directrice du mémoire s'occupe de pressentir au moins l'un de ces membres potentiels du jury ;
- d. dès que l'un.e des collègues pressenti.e.s a donné son accord de principe, donc une fois le jury composé, le directeur/la directrice du mémoire doit lancer un processus de délibération pour trouver une date pouvant convenir aux membres du jury et à l'étudiant.e ... et antérieure à la date limite (le mémoire doit être soutenu au plus tard vers le 12 juin 2023 pour la session 1, vers le 30 juin 2023 pour la session 2: ces deux dates sont à contrôler auprès du secrétariat).
- e. dès que la date de la soutenance est arrêtée, l'étudiant demande par mail à chaque membre de son jury :
  - combien de jours avant la soutenance, il/elle souhaite recevoir le manuscrit du mémoire (le délai le plus fréquemment demandé est de deux semaines avant la soutenance, parfois un peu moins). Le manuscrit ne peut plus être modifié une fois qu'il a été envoyé à la date convenue.
  - Sous quelle forme, il/elle souhaite recevoir le manuscrit : version imprimée et reliée (envoyée à une adresse postale convenue) ou version électronique (pdf uniquement).

3. **Module « Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques » (module 1/2 de l'UE3-S3 et module 2/5 de l'UE3-S4).** Ces modules visent à promouvoir le contact des étudiants avec la recherche vivante. Pour être en mesure de valider cet élément, l'étudiant.e doit :

- a) assister à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, soutenances de thèse etc) organisées durant le semestre concerné par les équipes de recherche des membres de l'éqr une date uipe pédagogique à savoir principalement l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhL, EA 4187, Lyon 3), l'équipe Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP, EA 4148 Lyon 1) et l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR IHRIM, ENS Lyon) ou encore l'équipe de recherche des référents du master LHPST dans les institutions partenaires (École Centrale de Lyon),

D'autres manifestations scientifiques organisées par les composantes de l'Université de Lyon en lien avec le champ thématique du master sont éligibles, par exemple des conférences données par les professeurs étrangers invités au sein de l'Université de Lyon pour l'année en cours, le cas échéant, ou des conférences données dans les départements scientifiques des établissements partenaires du M2 LHPST (Lyon 1, ENS Lyon, Ecole Centrale de Lyon).

A titre dérogatoire, au lieu d'assister à des exposés de recherche, et après avoir obtenu l'accord écrit (email) du responsable du M2 LHPST, l'étudiant.e peut éventuellement suivre un cours en lien avec son sujet de recherche dans l'un des établissements partenaires (typiquement un cours dans la discipline scientifique sur laquelle porte le mémoire, le cas échéant) ; dans ce cas-là, l'étudiant.e doit contacter l'enseignant.e assurant ce cours pour s'assurer qu'il-elle a/ donne à cet-te étudiant-e l'autorisation de suivre ce cours en « auditeur libre », b/ s'engage à réaliser une évaluation (ne serait-ce qu'informelle, autrement dit éventuellement différente de l'évaluation proposée aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s dans ce cours) et c/ à transmettre la note qu'il aura attribuée au secrétariat du master (avec copie au responsable du M2 LHPST). Dans ce cas-là, l'étudiant s'engage à suivre ledit cours dans son intégralité durant le semestre

concerné (même si l'horaire semestriel excède 12h) et à suivre les modalités d'évaluation convenues avec l'enseignant(e).

Dans tous les cas, **pour déterminer quelles conférences (ou, à titre dérogatoire, quels cours) sont éligibles**, les étudiant-es sont invité-e-s : a/ à consulter les pages web des équipes de recherche et établissements concernés, b/ à proposer par courrier électronique une liste de conférences (ou, à titre dérogatoire, un cours) au directeur ou à la directrice du mémoire (ou, à défaut, au responsable du M2 LHPST), qui devra donner son accord écrit par email (avec copie au responsable du M2 LHPST).

- b) Fournir à chaque semestre une attestation de présence aux conférences ou séminaires (ou le cas échéant au cours) concerné(es) – au moins 6h pour chaque semestre. Pour cela, un formulaire intitulé « Justificatif de présence “suivi de séminaire/colloque” » est disponible au secrétariat du master. Il doit être retourné au secrétariat à chaque semestre (au plus tard à la fin de la première session d'examens du semestre concerné) et ce une fois complété. En particulier, pour chaque manifestation scientifique concernée, il doit comporter le **prénom**, le **nom** et la **signature** d'un-e organisateur-trice de la manifestation scientifique suivie, ainsi que les informations pertinentes concernant cette manifestation : **titre, date, lieu, durée** des séances suivies.

Les 12h (deux fois 6h) de conférence doivent être suivies peuvent l'avoir été *sur l'ensemble de l'année* (la validation a uniquement lieu à la fin du second semestre). Il est cependant recommandé d'étaler sur l'année les séances de séminaires etc.

#### 4. **Module « Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire ».**

Pour ce module, les étudiant-es exposent publiquement (et brièvement) l'état d'avancement de leur recherche en vue du mémoire (exposé auquel l'ensemble de la promotion est tenue d'assister). L'exposé se déroule devant tout ou partie de l'équipe pédagogique du master (notamment devant l'enseignant.e dirigeant le mémoire), éventuellement en vidéo-conférence. Le module est acquis une fois l'exposé donné (il n'est pas délivré de note).

Etant donné la brièveté du temps accordé pour chaque exposé, il est recommandé que les étudiant-e-s préparent des “transparents/diapositives électroniques” destinés à être vidéo-projeté/e/s ou diffusé/e/s pour accompagner leur conférence.

Les modalités exactes de ces présentations seront fixées au début ou au cours du semestre de printemps. Format envisageable :

- demi-journées dédiées (en particulier en cas de regroupement de plusieurs exposés autour d'une thématique),
- exposé donné à l'occasion d'un cours dispensé par le/la directeur/trice du mémoire,
- séance en ligne (via l'outil Webex).

5. **Module « Stage ».** Les étudiant-e-s sont invité-es à rechercher dès le début de l'année universitaire un stage (12h minimum) éventuellement en concertation avec leur directeur ou directrice de mémoire (ou à défaut avec le responsable du M2). Quoiqu'il ne sera validé qu'au S4, le stage peut éventuellement commencer au S3 (voire être effectué entièrement au S3) en fonction des opportunités. Le choix du stage doit avoir été préalablement validé par écrit (courrier électronique) par l'enseignant(e) dirigeant le mémoire ou à défaut par le responsable du M2 LHPST. Pour des raisons règlementaires, un stage ne peut être effectué qu'après la signature d'une Convention de stage (consulter le secrétariat).

En raison de la brièveté des stages demandés (12h minimum), la validation du stage ne nécessite pas de « rapport de stage », mais suppose seulement une attestation de stage effectué (mentionnant le nom, le prénom et l'adresse email du/de la responsable du stage au sein de l'institution ayant hébergé le/la stagiaire, et portant un simple avis favorable/défavorable muni de sa signature). Celle-ci doit être remise au secrétariat du master dès que possible et au plus tard quinze jours avant la délibération de fin de S4.

S'ils l'estiment justifié, les étudiants peuvent demander une dispense du stage, via une requête explicite (formulaires disponibles au secrétariat) qui sera évaluée par le responsable du parcours. Sont typiquement concerné(e)s, les étudiant(e)s pouvant attester d'une activité

(rémunérée ou non, professionnelle ou associative, passée ou présente) de 12h au moins relevant des champs suivants : enseignement, formation, recherche, culture, communication scientifique ou culturelle, édition, diffusion de l'information scientifique (bibliothèques, archives, gestion de systèmes d'information), organisation d'événements scientifiques ou culturels. A titre purement indicatif, une liste d'institutions susceptibles d'accueillir les étudiants du M2 LHPST en stage est donnée en annexe.

Il est demandé aux étudiants dont le stage s'avèrerait être un stage de longue durée (au moins deux mois) d'en avertir en amont le responsable du parcours.

6. **Module « PPP » (Projet Professionnel Personnalisé).** Ce module obligatoire vise à renseigner les étudiant(e)s sur les perspectives d'insertion professionnelle et de formation à l'issue du master. Sa validation se fait par la présence (obligatoire et attestée par la signature d'une feuille de présence) à une session, au cours de laquelle sont présentées les possibilités de poursuite d'études (concours de l'enseignement, thèse de doctorat), les procédures et statuts afférents (contrats doctoraux de l'ED de Philosophie de Lyon 3 ou de l'ED EPIC<sup>†</sup> de Lyon 1-Lyon 2; contrats doctoraux en partenariat public-privé sous convention CIFRE; procédure de "qualification" au Conseil National des Universités ; procédures de recrutement au CNRS et dans les universités), les débouchés (enseignement, recherche, autres), ainsi que les institutions en lien avec ces carrières (Ecoles Doctorales, Laboratoires, CNU, CNRS).

S'ils l'estiment justifié, certain(e)s étudiant(e)s peuvent demander une dispense du PPP, via une demande explicite préalable (formulaires disponibles au secrétariat). Sont typiquement concerné(e)s, les étudiant(e)s déjà titulaires d'un doctorat, ou encore ayant déjà exercé une activité professionnelle dans le champ académique ou de la recherche.

Si la présence des étudiants non dispensés est obligatoire, la validation de ce module se fait sans épreuves, sur la base d'une simple attestation de présence (feuille d'émargement à signer).

Les modalités exactes seront fixées au début ou au cours du semestre de printemps. Formats envisagés :

- séance en présentiel lors d'un créneau horaire dédié (hypothèse la plus probable)
- séance en ligne via Webex.

### **Sur l'UE "Langues" (UE4-S4)**

Les enseignements de langue anglaise (comme langue de communication scientifique avec une spécialisation thématique dans le champ du master) seront assurés par le Service des Langues de l'Université de Lyon. Les cours concernant les autres langues proposées (Allemand, Arabe, Italien) seront dispensés, selon les cas et selon les années, à la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon. D'autres langues peuvent éventuellement être envisagées (consulter le responsable du parcours LHPST). Les modalités d'évaluation peuvent être différentes selon la langue choisie (à voir donc avec l'enseignant.e en début de semestre).

Le choix de la langue se fait en début d'année et est consigné dans le formulaire appelé « contrat pédagogique ». S'ils l'estiment justifié, les étudiants peuvent demander une dispense de l'UE Langues, via une demande explicite préalable (formulaires disponibles au secrétariat). La décision est prise au cas par cas, en concertation avec le service dispensant les enseignements dans la langue concernée. Sont typiquement concernés, les étudiants étrangers passant leurs examens de M2 en français et ceux titulaires d'un certificat de maîtrise d'une langue étrangère de niveau B2.

---

<sup>†</sup> Contrats doctoraux sous direction ou co-direction d'un enseignant de Lyon 1 (ou au moins co-direction par Lyon 1. Le profil des contrats étant fixé par la Présidence de Lyon 1, il est recommandé de contacter les enseignants de Lyon 1 très longtemps à l'avance (idéalement en fin de S1)

## À PROPOS DES STAGES

NB: voir aussi la sous-section « Module "Stage" » dans la Section « Observations sur les UE et les modules ».

Ci-dessous, se trouve une liste d'institutions susceptibles d'accueillir des stagiaires. Les institutions citées le sont à titre purement indicatif. Seules certaines d'entre elles ont accueilli dans le passé des stagiaires au titre du M2 LHPST (ce qui n'implique pas que l'accueil de stagiaire y soit automatique). D'une manière générale, il revient aux étudiant.e.s de prendre contact avec l'institution dans laquelle ils/elles souhaitent accomplir un stage (12h minimum, convention de stage requise, attestation de stage effectué demandée, pas de rapport de stage exigé). Les cinq premiers items de la liste plus bas, listent quelques laboratoires lyonnais dont relèvent certains membres de l'équipe pédagogique du M2 LHPST ou encore avec lesquels des membres de l'équipe pédagogique du M2 LHPST ont une relation privilégiée. Cependant, **tout laboratoire de recherche (en sciences ou sciences humaines) peut être pressenti.**

- **Institut de Recherches Philosophiques de Lyon (IRPhI)**, EA 4187 de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ce laboratoire regroupe les activités de recherche en philosophie des enseignants-chercheurs et doctorants de la Faculté de Philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il est organisé en trois « axes ». L'axe « **Sciences-Santé-Connaissances** » regroupe l'ensemble des activités de recherches relevant du périmètre thématique du M2 LHPST.

Contact : tout enseignant de l'équipe pédagogique du M2 LHPST relevant à Lyon 3 de l'Axe Sciences-Santé-Connaissances, à savoir : jean-baptiste.joinet@univ-lyon3.fr; mikael.cozic@univ-lyon3.fr, sacha.loeve@univ-lyon3.fr; elodie.giroux@univ-lyon3.fr

Localisation : Université Jean Moulin Lyon 3, Salle 403, 18 rue de chevreur, 69007 Lyon
- **Laboratoire Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP)**, EA 4148 de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Le S2HEP est un laboratoire interdisciplinaire regroupant des didacticiens des sciences, des historiens des sciences, des philosophes des sciences, des sociologues des sciences, des anthropologues des sciences et des spécialistes des sciences de l'information et de la communication.

Contact : tout enseignant de l'équipe pédagogique du M2 LHPST en poste à Lyon 1 et membre du S2HEP, à savoir : olivier.perru@univ-lyon1.fr, hugues.chabot@univ-lyon1.fr, lucie.dalibert@univ-lyon1.fr

Localisation : Université Claude Bernard Lyon 1, Campus de la Doua - Bâtiment La Pagode, 43 Boulevard du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex.
- **Laboratoire Langage, Cerveau, Cognition**. UMR 5304 de l'Institut de Sciences Cognitives marc-Jeanerod. Ce laboratoire accueille des recherches sur le langage, le raisonnement et la catégorisation. Les membres utilisent des techniques comportementales et relevant des neuro-sciences.

Contact : Jean-Michel Roy (Jean-Michel.Roy@ens-lyon.fr)

Localisation : 67 Boulevard Pinel, 69675 BRON CEDEX
- **Laboratoire d'Etude des Mécanismes Cognitifs** (EMC, E.A. 3082), Institut de Psychologie. Univ. Lyon 2.

Contact : Hanna.Chainay@univ-lyon2.fr

Localisation : 5 avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron Cedex, France
- **Equipe PLUME (Logique et Fondements de l'informatique)**  
**Laboratoire d'Informatique du Parallélisme (LIP)**  
 Département Mathématiques & Informatique de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon  
Contact : jean-baptiste-joinet@univ-lyon3.fr
- **Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, « Classe des sciences »**. Celle-ci est organisée en trois "sections" : 1/ **Mathématiques, Astronomie, Sciences Physiques et appliquées**, 2/ **Sciences naturelles biologiques vétérinaires et agronomiques**, 3/ **Sciences médicales**.

Contact: Pierre CREPEL (membre de la section 1), crepel@math.univ-lyon1.fr

Localisation : 4 avenue Adolphe Max, Lyon
- **Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s]**  
Contact : Sacha.Loeve@univ-lyon3.fr  
<https://www.chels.fr>/<https://www.chels.fr/>

- **Fonds Jean-Toussaint Desanti.** Rattaché à l'ENS de Lyon, le Fonds Jean-Toussaint Desanti est chargé de l'exploitation des archives du philosophe, de la valorisation de son œuvre et de la poursuite des travaux qu'il a initié en philosophie des mathématiques et de la connaissance, en histoire des sciences.  
Contact : <http://institutdesanti.ens-lyon.fr>  
Localisation : ENS Lyon, Bâtiment Recherche 3<sup>ème</sup> étage, 15 parvis René Descartes, 69007, Lyon.
- **Service « Programmation Sciences & Société » de la Direction « Culture, Sciences & Société » de l'Université de Lyon.**  
Contact : [popsciences@universite-lyon.fr](mailto:popsciences@universite-lyon.fr), Tél. +33 (0)4 37 37 82 01  
Localisation : 92 rue Pasteur, CS 30122, 69361 Lyon cedex 07
- **Fondation Blaise Pascal.** Créée en 2016 sous égide de l'Université de Lyon, du CNRS et de l'INRIA, elle a pour vocation de promouvoir, soutenir, développer et pérenniser les actions de médiation scientifique en mathématiques et informatique à destination de tout citoyen.  
Contact : [ottilie.simon@fondation-blaise-pascal.org](mailto:ottilie.simon@fondation-blaise-pascal.org), 04 72 69 76 00  
Localisation : L'Atrium, 43 Boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne
- **Maison des Mathématiques et de l'Informatique (<http://mmi-lyon.fr>).** La MMI de Lyon est un lieu de diffusion des mathématiques et de l'Informatique créé en 2012 par le laboratoire MILyon regroupant plus de 350 chercheurs rattachés à l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'ENS Lyon, l'École centrale de Lyon, l'INSA de Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Cette structure propose notamment des activités à destination de publics scolaires.  
Contact : Régis Goiffon ([regis.goiffon@univ-lyon1.fr](mailto:regis.goiffon@univ-lyon1.fr))  
Localisation : 1 place de l'École – 69007 Lyon – Quartier de Gerland – entre la Place des Pavillons et la Halle Tony Garnier – face à l'amphithéâtre Charles Mérieux de l'ENS de Lyon (site Monod).
- **Planétarium de Vaulx-en-Velin (<http://www.planetariumv.com>).** Le Planétarium est un équipement de la Ville de Vaulx-en-Velin, sous la Direction des affaires culturelles, dédié à la vulgarisation des sciences de l'Univers.  
Contact : Walter Guyot, responsable service médiation ([wguyot@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:wguyot@mairie-vaulxenvelin.fr))  
Localisation : Place de la nation – 69120 Vaulx-en-Velin – 04 78 79 50 13 – Le Planétarium est situé près de l'Hôtel de Ville.
- **Maison des Sciences de l'Homme de Lyon Saint-Etienne (MSH-LSE)**  
Contact : [contact@msh-lse.fr](mailto:contact@msh-lse.fr) (administration). Tél. 04 72 72 64 64. Site web : [www.msh-lse.fr](http://www.msh-lse.fr)  
Localisation : 14 avenue Berthelot – 69363 Lyon cedex 07 – France
- **Fondation Bullukian (santé, biologie)**  
Contact : [contact@bullukian.com](mailto:contact@bullukian.com) (administration), 04 72 52 93 34, <https://www.bullukian.com/mission-sante-recherche/nos-actions/>  
Localisation : 26 place Bellecour, 69002 Lyon
- **Musée des Confluences (sciences naturelles, sciences humaines, sciences et techniques)**  
Contact : 04 28 38 12 20, <https://www.museedesconfluences.fr/fr/le-musee/les-collections>  
Localisation : 86 quai Perrache 69002 Lyon
- **Fondation Mérieux (santé, biologie)**  
Contact : 04 72 40 79 79  
Localisation : 17, rue Bourgelat 69002 Lyon
- **Musée de sciences biologiques Dr Mérieux**  
Contact : 04 37 20 01 01, [contact@musee-docteur-merieux.com](mailto:contact@musee-docteur-merieux.com)  
Localisation : 309 avenue Jean Colomb, 69280 Marcy L'Étoile

**NB : La participation active à la coordination d'un colloque** pourra éventuellement être éligible au titre du stage, ce qui nécessite d'établir une convention de stage (en parler avec les membres de l'équipe enseignante du M2 LHPST qui organisent un colloque durant l'année courante et avec le responsable du M2 LHPST).

## MÉMOIRE : NORMES RÉDACTIONNELLES ET SOUTENANCE

Le mémoire de fin d'études du Master 2 consiste en un traitement rédigé et approfondi du sujet déposé, permettant d'évaluer la culture philosophique convoquée par le candidat, la capacité de développer de manière argumentée des thèses, et surtout une proposition de thèse originale permettant d'attester de compétences de recherche philosophique. Le travail doit permettre de juger des aptitudes générales à la recherche en vue d'une éventuelle poursuite d'études en cycle doctoral. Le mémoire est soutenu devant un jury composé au moins de 2 enseignants-chercheurs, dont la directrice ou le directeur du mémoire. La soutenance peut avoir lieu en première ou en deuxième session (une soutenance à la session 1 est plus que recommandée pour les étudiant.e.s souhaitant postuler pour un contrat doctoral). A titre dérogatoire, les étudiants ayant accompli un stage de longue durée (+/- trois mois) auront la possibilité de soutenir le mémoire en septembre sous réserve de l'accord du responsable du M2 LHPST.

Le mémoire comporte une centaine de pages maximum (numérotées), composées en caractères 12 (les notes en 10), interligne 1,5 (Times ou Arial, par exemple).

Il doit présenter un sommaire au début (avec les titres principaux) et une table des matières détaillées à la fin comportant tous les titres et sous-titres. Chaque exemplaire est paginé, la pagination étant reproduite dans le sommaire et la table des matières. La numérotation des parties obéira de préférence à la hiérarchie suivante : Niveau 1 : Partie I. Sous-parties : 1 ; puis 1.1, 1.2, etc. ; puis : 1.1.1., etc.

La présentation du mémoire doit comprendre une page de couverture (la première page blanche répète le titre du travail) mentionnant successivement :

Université Jean Moulin Lyon 3  
 Faculté de Philosophie  
 Master mention Philosophie  
 Parcours de M2 : Logique, Histoire & Philosophie des sciences et des technologies  
 Mémoire de MASTER préparé sous la direction de Mme La Maîtresse de Conférences /M. le Maître de Conférences ou de Mme la Professeure ou M. le Professeur Prénom NOM  
 Membres du jury : X et Y  
 Titre et éventuellement sous-titre  
 Année universitaire  
 Nom et Prénom

Le mémoire comporte obligatoirement une bibliographie, qui signale généralement tous les articles et ouvrages lus ou utilisés dans le cours du mémoire. Elle peut selon le sujet être élargie pour constituer une bibliographie indicative facilitant d'autres recherches sur le même sujet. Elle est organisée de manière strictement alphabétique, sans distinction de forme (livre, articles, etc.). Les titres d'un même auteur sont rangés dans l'ordre chronologique de publication. En fonction du sujet (notamment sur auteur X), elle peut se

diviser en « Œuvres de X » et « Littérature secondaire ». La présentation des références obéit généralement aux normes suivantes :

Pour un livre d'auteur :

DUPONT F., *La Quête de certitude*, Paris, PUF, 2015

Pour un ouvrage collectif :

EVANS J. et WALTER C. (Dir), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 1998.

Pour un article de périodique :

EUBER G., « De l'absolutisme à l'expérimentalisme », *La Revue Philosophique*, 27 (1972), p. 30-35.

Pour un article dans un livre collectif :

YALT J., « L'Éclipse du public » in Evans J. et Walter C. (Dir), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 1998, p. 56-68.

Chaque référence ou citation dans le texte donne lieu à un renvoi qui doit de préférence faire suite à la référence ou citation, et selon la forme suivante : « ... bla bla bla, selon l'expression de Yalt (YALT 1998, p. 58) » ; « ... c'est pourquoi Yalt écrit : « bla bla bla » (YALT 1998, p. 58) ».

Un exemplaire est nécessaire pour chacun des membres du jury (chaque membre décide s'il souhaite une version imprimée et reliée ou une version électronique au format pdf). La date d'envoi du mémoire est à déterminer en concertation avec les membres du jury (la plupart du temps, l'envoi est à effectuer une douzaine de jours avant la date fixée pour la soutenance). Il n'est pas prévu ni exigé que soit déposé un exemplaire au secrétariat une fois la soutenance effectuée. Les meilleurs mémoires pourront faire l'objet d'une mise en ligne sur le site de la bibliothèque de Lyon 3, sur proposition des enseignant-e-s de la Faculté et après accord de l'étudiant-e.

## OUTILS NUMÉRIQUES

- Dès que vous aurez finalisé votre inscription administrative à l'université Lyon 3, un numéro d'étudiant et une adresse mail @univ-lyon3.fr vous seront attribués (rappel : l'administration communiquera avec vous exclusivement via cette adresse mail - il est donc recommandé de la consulter régulièrement et/ou de mettre en place un renvoi automatique vers une boîte mail que vous consultez régulièrement).
- Ces identifiants vous permettront notamment de vous connecter à la plate-forme Moodle (ENT) sur laquelle les enseignants mettront parfois des documents à votre disposition et d'accéder aux nombreux outils numériques mis à disposition par l'université (bibliothèque comprise).
- Pour la communication en Visio-conférence, l'université Lyon 3 utilise l'outil Webex. Il est utilisable via un simple navigateur, mais vous pouvez également télécharger l'application, peut-être plus confortable.
- Pour communiquer avec un.e enseignant.e, privilégiez le mail : prénom.nom@univ-lyon3.fr ou prénom.nom@univ-lyon1.fr ou prénom.nom@ens-lyon.fr (selon son institution de rattachement). Pensez toujours à indiquer dans le corps du mail votre numéro de téléphone, à toutes fins utiles. Ne consultez pas les enseignants pour des informations administratives : celles-ci sont du ressort des secrétariats. Et évitez les envois de mails en soirée, pendant le week-end et les jours fériés...

## RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS

Les informations ci-dessous n'ont pas de base contractuelle : seul le texte officiel (Régime des examens) voté par les instances centrales de l'Université Jean Moulin Lyon 3 fait force de loi.

### Contrôle des connaissances

Une unité d'enseignement (cours) est validée soit par une épreuve terminale (écrite ou orale) (qui peut déboucher sur une nouvelle évaluation lors de la "seconde session" d'examens, selon les conditions exposées plus bas), soit via une évaluation de contrôle continu (dont la forme est alors au libre choix de l'enseignant-e) : voire la "maquette" pour connaître le type d'évaluation (terminale ou continue) propre à chaque unité d'enseignement.

### Validation du stage

Le stage est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la totalité des heures requises. Il ne donne pas lieu à un rapport de stage.

### Validation du Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

Le PPP est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la formation proposée (feuille d'émargement à signer).

### Validation de la matière « Actualité de la recherche »

La matière « Actualité de la recherche » est validée par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à des manifestations scientifiques en philosophie (séminaire, conférence, journée d'étude, colloque), dont le choix est approuvé par la ou le responsable du parcours, à la hauteur des heures indiquées dans la maquette. Elle ne donne pas lieu à un travail écrit. Il revient aux étudiant.e.s de demander à l'organisateur-trice (ou à l'un-e des intervenant-e-s) de signer la feuille de présence (qui doit préciser le titre de la conférence et la durée des conférences suivies).

Il est recommandé de commencer à suivre des conférences dès le S9, même si ces heures seront prises en compte seulement au S10.

### Sessions d'examen

La première session des examens se déroule à la fin de chaque semestre (peu de temps après les derniers cours du semestre concerné). La deuxième session d'examens des semestres 9 et 10 a lieu vers la fin juin.

### Validation des semestres 9 et 10

La compensation s'établit, à l'intérieur du semestre, entre les matières coefficientées. L'étudiant-e doit obtenir une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des notes coefficientées du semestre. A défaut, il/elle obtient les crédits correspondants à chaque matière pour lesquelles il/elle a une note supérieure ou égale à 10/20.

### La validation du M2 (2<sup>ème</sup> année de master)

Elle se fait à la fin du semestre 10. Les semestres 9 et 10 ne se compensent pas pour l'obtention du Master 2. La réussite au M2 permet de se voir délivrer le diplôme de Master. L'obtention du diplôme de Master est conditionnée par l'obtention de 120 ECTS.

### Les absences

Toute absence au Terminal écrit ou oral (de même que l'inexistence de note en contrôle continu) empêche le calcul de la moyenne générale ainsi que la compensation et entraîne l'ajournement pour la session d'examens courante. En effet une compensation ne peut être validée que si toutes les épreuves ont été passées. Cette règle s'applique y compris pour la soutenance du mémoire de recherche pour la première session.

### Étudiant-e-s en situation de handicap

Les étudiant-e-s en situation de handicap peuvent bénéficier d'un tiers temps supplémentaire. La demande doit être effectuée en amont auprès de la médecine préventive et signifiée au Doyen de la faculté de philosophie dans les délais impartis.



## QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE PARCOURS LHPST

(Attention : le contenu de cette section rédigée par l'enseignant responsable du M2 n'a pas été vérifié par les services administratifs et n'est qu'indicatif).

### PRÉCISIONS PRÉLIMINAIRES :

Concernant les diplômes nationaux, la nomenclature officielle distingue depuis quelques années trois notions :

- les « Domaines » (qui sont au nombre de quatre : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies, santé).
- les « Mentions » (les mentions sont nombreuses ; parmi elles, on trouve : la mention « Philosophie » et la mention « Histoire de la philosophie »)
- les « Parcours » (parfois appelés Parcours de spécialisation ou Spécialité).

Un *Parcours* prend place dans une *Mention* qui prend place dans un *Domaine*. Le diplôme décerné spécifie le Domaine et la Mention. Une indication complémentaire précise le parcours et le décrit.

Depuis la rentrée de l'année académique 2016-2017, la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3, délivre le diplôme de master dans deux mentions :

- la « mention Philosophie », avec cinq Parcours de spécialisation possibles (administrativement, les étudiants doivent officiellement choisir un « Parcours » parmi les cinq dès leur inscription en M1. Grâce à des choix particuliers de cours et séminaires et le choix du sujet du mémoire, une spécialisation dans le champ LHPST peut intervenir dès le M1. Mais c'est en réalité surtout en M2 que la différence entre ces parcours se dessine nettement.
- la « mention Histoire de la philosophie » (un unique Parcours y est proposé)

Le Parcours LHPST est un parcours du master Mention Philosophie (mention qui relève du Domaine Sciences humaines et sociales).

### 1. EN M1, LE PARCOURS LHPST EST-IL DISTINCT DES AUTRES PARCOURS ?

Les étudiants du M1 mention Philosophie doivent s'inscrire dans l'un des cinq parcours. Pourtant, au niveau M1, les parcours sont indifférenciés (autrement dit les inscrits sont en droit de valider exactement les mêmes cours : il n'y pas de conditions liées au Parcours d'inscription).

Toutefois, les étudiants sont libres de privilégier en M1 des cours et, au sein des UE, des éléments qui renforcent la spécialisation dans le champ LHPST. A savoir :

- AU S1 :
  - Option « Philosophie des sciences »
  - Option « Histoire et Philosophie de la Logique »
  - Choix d'un cours relevant de la thématique LHPST pour l'enseignement transversal ou séminaire pris dans un autre Master ou à l'ENS Lyon
  - Dans le module "Actualité de la recherche : suivi de séminaires et colloques", choix de Séminaires et Colloques relevant de la thématique LHPST ; .
  - Choix d'un thème de mémoire de M1 dans le champ LHPST
- AU S2 :
  - Option Logique ;
  - Option Philosophie des sciences;
  - Dans le module "Actualité de la recherche : suivi de séminaires et colloques", choix de Séminaires et Colloques relevant de la thématique LHPST ; .
  - Choix d'un thème de mémoire de M1 dans le champ LHPST

Le choix de l'ensemble de ces cours et orientations permet de dessiner dès le M1 un parcours qui anticipe la spécialisation nette de l'année suivante (M2) autour des thématiques du champ LHPST.

## 2. À QUELLES CONDITIONS PEUT-ON S'INSCRIRE EN M2 LHPST ?

En règle générale, l'inscription dans un M2 suppose la validation antérieure d'un M1 (ou d'un diplôme équivalent).

L'inscription en M2 LHPST est *de droit* pour tout étudiant titulaire d'un M1 mention Philosophie ou Histoire de la Philosophie délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Pour les étudiants titulaires d'un M1 dans une autre mention (typiquement : étudiants scientifiques titulaires d'un M1 dont la Mention relève du Domaine « Sciences, technologies, santé », étudiants titulaires d'un M1 mention Histoire relevant du Domaine « Sciences humaines et sociales » ...) ou dans la mention Philosophie délivré par un autre établissement que Lyon 3, les candidatures se font via la plateforme *e-candidat* (les candidatures sont examinées par la commission d'admission du M2 LHPST).

## 3. QUELLE FORME DOIT PRENDRE LE « PROJET DE RECHERCHE » DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE À UNE INSCRIPTION DANS LE PARCOURS LHPST ?

À la date où le dossier de candidature doit être saisi et soumis, il est fréquent que les candidat(e)s n'aient pas en tête de sujet précis pour le futur mémoire, ni de suggestion quant aux enseignants susceptibles de diriger un mémoire sur un tel thème. À ce stade, à défaut d'un projet élaboré en bonne et due forme (le cas échéant après une prise de contact préalable avec un enseignant pressenti), il est néanmoins demandé de rédiger une ébauche de « projet de recherche » (environ une page). Cette ébauche doit permettre :

- d'évaluer un tant soit peu le niveau de clarté conceptuelle et la capacité de rédaction des candidat(e)s (ceci importe en particulier pour les candidats non titulaires du diplôme de philosophie requis, étudiants scientifiques en particulier)
- de déterminer les champs d'intérêt principaux ou de compétences, en sorte qu'il soit possible de déterminer quel.le.s enseignant.e.s seraient susceptibles de diriger le mémoire (dans le cas où la candidature est acceptée), ce qui permet de les contacter pour leur demander un avis pour asseoir la décision.

## 4. UNE INSCRIPTION DANS LE PARCOURS LHPST DE LA MENTION PHILOSOPHIE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC UN PROJET DE PRÉPARATION DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ?

### 4.1. Concernant le CAPES de philosophie :

Tous les étudiant-es inscrit-es en M1 ou déjà titulaires d'un M1 sont autorisé-es à présenter le concours du **CAPES externe de philosophie** (deux épreuves écrites vers fin mars-début avril, deux épreuves orales). Les étudiant-es inscrit-es en Master LHPST (que ce soit en M1 ou en M2) peuvent passer en parallèle le concours du CAPES. Il convient alors de s'inscrire sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale (inscription indépendante de l'inscription à la Faculté de Philosophie). Le programme est celui de la classe de Terminale. Les inscriptions par Internet aux concours ont généralement lieu en septembre-octobre. Pour tout renseignement, cf. <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre-session-2023.html>

Se pose cependant la question de savoir si une inscription en M1 dans le parcours LHPST (au sein donc de la mention Philosophie et non au sein de la mention Histoire de la philosophie) offre une formation *adaptée* pour préparer le CAPES. La question se pose dans la mesure où les cours proposés en M1 dans chacune des deux mentions divergent assez nettement (pour chacun de ces deux cursus, une proportion importante de cours lui est spécifique, même si un certain nombre de cours leur sont communs).

- Le M1 « Histoire de la philosophie » fournit une large culture en Histoire de la philosophie (mais aussi en Philosophie contemporaine) qui constitue un socle naturel pour la préparation du Capes de Philosophie.
- Le M1 « Philosophie » fournit une large culture en Philosophie contemporaine et ses sources dans l'Histoire de la philosophie et fournit donc également un socle généraliste pertinent pour la préparation du Capes de Philosophie. Au sein du master mention Philosophie, c'est en réalité seulement au M2 que la différence entre ces parcours se dessine nettement (en particulier, le fait de s'inscrire en M1 dans le parcours LHPST plutôt que dans un autre des parcours, est sans enjeu concernant la préparation du CAPES de Philosophie).

#### 4.2. Concernant l'agrégation de philosophie:

- Se présenter à l'agrégation de philosophie suppose d'être titulaire d'un M2. Se pose donc la question de savoir si la formation acquise en vue de la validation du parcours LHPST (en M1 puis en M2) offre une formation adaptée pour préparer l'agrégation de philosophie. Si, pour les raisons invoquées ci-dessus (dans la sous-section dévolue au CAPES), le M1 fournit un socle généraliste, pertinent pour la préparation ultérieure de l'agrégation de philosophie, le M2 parcours LHPST n'est pas du tout adapté pour préparer ce concours, vue sa grande spécialisation.
- Du point de vue des métiers non pas de l'enseignement secondaire, mais de l'enseignement supérieur et de la recherche, le parcours LHPST relève davantage de la "section" 72 du Conseil National des Universités (Section « Épistémologie et histoire des sciences ») que de la "section" 17 du Conseil National des Universités (Section « Philosophie»). S'il existe une agrégation propre au champ thématique de la section 17 (l'agrégation de philosophie), il n'existe pas d'agrégation propre au champ thématique de la section 72. Il est alors à noter que pour se présenter aux concours de l'enseignement supérieur (pour exercer le métier d'enseignant-chercheur à l'université), seul le doctorat est juridiquement requis, non l'agrégation (dans les faits, les recrutements en Section 17 privilégient nettement les titulaires d'une agrégation de philosophie ; ce qui n'est pas le cas pour les recrutements dans la section plus interdisciplinaire qu'est la Section 72).

### 5. PEUT-ON MENER DE FRONT LE MASTER PHILOSOPHIE ET LE MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ?

#### 5.1. Légalement peut-on s'inscrire dans les deux M1 ?

Pour un étudiant titulaire d'une L3 mention Philosophie, l'inscription dans n'importe lequel de ces deux M1 est sélective (la candidature doit être acceptée). Une double inscription en M1 est donc légalement possible, si les deux candidatures sont acceptées.

#### 5.2. En cas de double inscription (en M1 philosophie et en M1 Histoire de la philosophie), quelle est la part d'UE de M1 mutualisables (et notamment, le mémoire est-il mutualisable ?).

- **Concernant le mémoire.** L'existence des deux « mentions » de master étant récente, il n'y pas à cette date de jurisprudence concernant une éventuelle mutualisation du mini-mémoire. En tout état de cause, la validation d'un unique mémoire pour les deux M1, supposerait l'accord préalable et dérogatoire des deux responsables de M1. Le fait que le nombre d'ECTS accordé au mini-mémoire en HP et en P diffère, rend la question assez délicate (et une décision négative probable...).
- **Observations complémentaires (cours proposés en HP, non mutualisés avec P, mais recommandés pour le parcours LHPST)**
  - o Au S1, Introduction à la philosophie de la cognition : optionnel en HP (1 cours parmi 7), dispensé par l'ENS.
  - o Au S2, Langage et cognition : optionnel en HP (1 cours parmi 7), dispensé par l'ENS.

#### 5.3. Tenter de valider de front les deux M1 sur une seule année n'est-il pas voué à l'échec ?

Valider de front les deux M1 semble difficile (nombre d'heures de cours en présentiel très important ; risque d'incompatibilité d'emploi du temps entre les deux M1).

Sans doute qu'une validation totale d'un M1 et partielle de l'autre, avec la possibilité de compléter la validation du second l'année suivante est envisageable.

**5.4. Légalement, peut-on s'inscrire (simultanément ou successivement) en M2 « mention Philosophie » et en M2 « mention Histoire de la philosophie » ?**

Pour un étudiant titulaire d'un M1 d'une mention donnée (parmi Philosophie ou Histoire de la Philosophie), l'inscription dans le M2 de même mention est de droit. Une inscription dans le M2 de l'autre mention (sans en avoir validé le M1) suppose une candidature et une décision favorable du conseil de pilotage du parcours de M2 dans lequel l'inscription est souhaitée.

En conséquence, un étudiant qui a validé un M1 dans une seule des deux mentions, peut s'inscrire dans le M2 de même mention et candidater pour une seconde inscription dans l'autre mention.

**5.5. Légalement, peut-on s'inscrire (simultanément ou successivement) dans deux parcours de M2 distincts au sein de la « mention Philosophie » ?**

Cela suppose une double inscription en Mention philosophie, ce qui peut sembler étrange et délicat au plan informatique (mais dans le quadriennal qui s'achève, le cas d'étudiants validant à Lyon 3 une année un M2 dans une spécialité, et l'année suivante un M2 dans une autre spécialité s'est déjà rencontré – ce qui est un signe encourageant quand à l'existence de solutions...).

**5.6. En cas de double inscription (en M2 philosophie et en M2 Histoire de la philosophie, ou encore dans deux parcours distincts du M2 philosophie), quelle est la part d'UE mutualisables (et notamment, le mémoire est-il mutualisable ?):**

Au niveau M2, très spécialisé, il est peu probable que les responsables des M2 concernés acceptent, à titre dérogatoire, le principe d'un mémoire mutualisé. Et ce, d'autant plus que, d'un parcours à l'autre, le nombre d'ECTS n'est généralement pas le même.

**5.7. Tenter de valider de front deux M2 sur une seule année n'est-il pas voué à l'échec ?**

Valider simultanément deux cursus de M2 est fortement déconseillé, à la fois en raison du grand nombre d'heures au S3, mais aussi parce que la préparation du mémoire de M2 est censé occuper la quasi totalité du temps au S4 (en sorte que valider deux mémoires de qualité est impossible).